



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune rurale de Koré Maïroua

2015 - 2019

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE KORE MAÏROUA

P D C

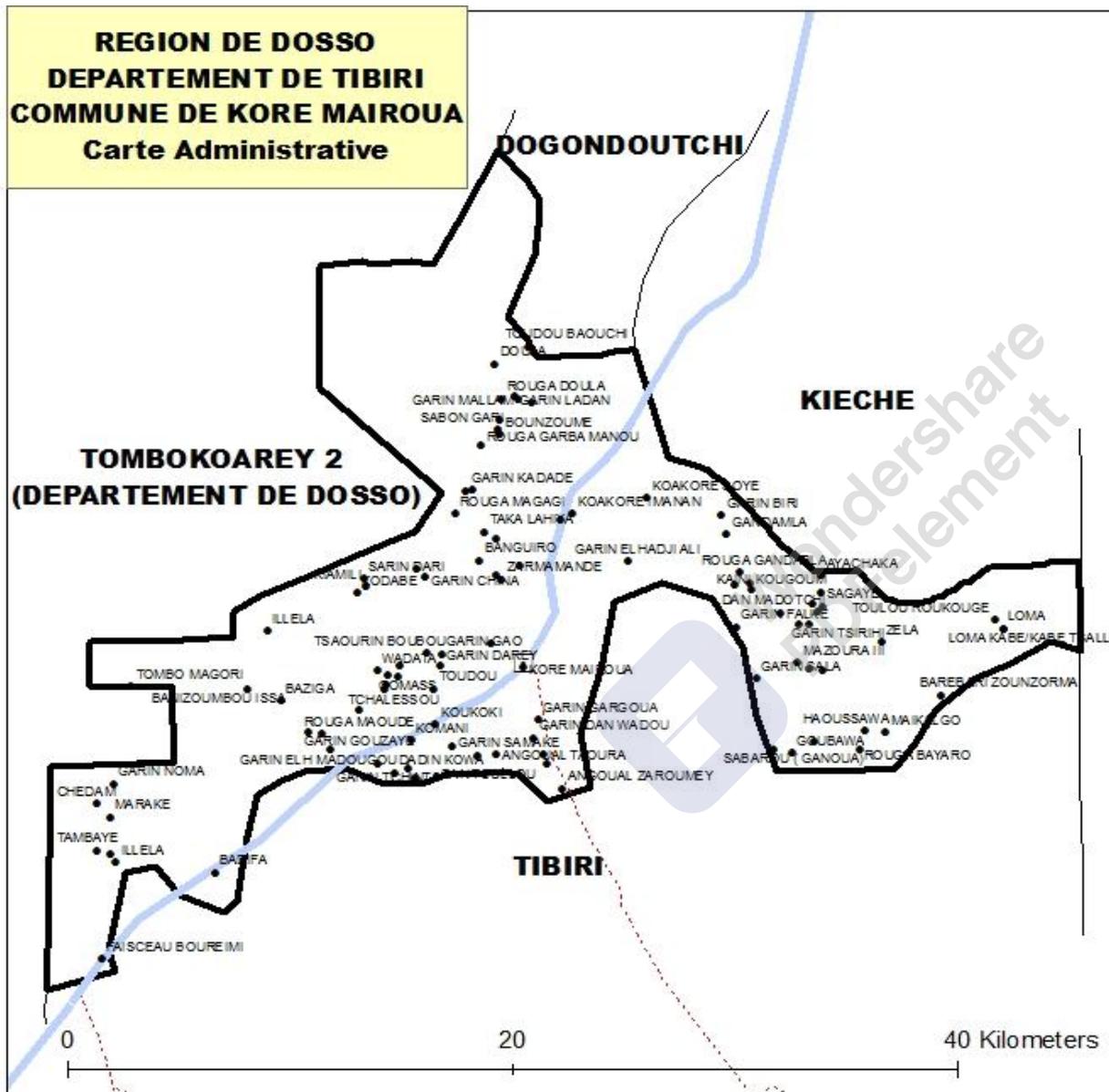


Coordonnées géographiques : 13°17 794' Nord
003° 54.293' Est

Septembre 2014

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	Agent de santé de base
AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activité génératrice de revenu
AHA	Aménagement hydro agricole
ANVDR	Association nigérienne des volontaires du développement rural
ASCN	Appelé du service civique national
BAB	Boutique aliment bétail
BC	Banque céréalière
BIA	Boutique d'intrants agricoles
BIZ	Boutique d'intrants zootechnique
CEG	Collège d'Enseignement Général
CES	Complexe d'Enseignement Secondaire
CFDC	Centre de Formation de Développement Communautaire
COFOCOM	Commission foncière communale
COGES	Comité de gestion des établissements scolaires
CS	Case de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
F	Femme
Forage PMH	Forage avec pompe à motricité humaine
GF	Groupement féminin
H	Homme
Mini AEP	Mini Adduction d'Eau Potable
ND	Non disponible
NIGELEC	Société Nigérienne d'Electricité
OCB	Organisation communautaire de base
ONG/AD	Organisation Non Gouvernementale et association de développement
OSC	Organisation de la société civile
PC	Puits cimenté
PDC	Plan de Développement Communal
PTF	Partenaire technique et financier
PUR	Plan Urbain de Référence
RA	Recensement administratif
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDC	Service de Développement Communautaire
TBS	Taux brut de scolarisation
TCG	Taux de couverture géographique
UBT	Unité bétail tropical



Légende

- ☐ Chef Lieu de Commune
- Villages
- Route Bitumée
- - - - - Route Latéritique
- ▭ Limite du Département
- ▭ Liste des Communes

Liste des tableaux

Tableau n°1: pluviométrie enregistrée sur les 10 dernières années (à Koré)

Tableau n° 2 : Les principales espèces végétales rencontrées dans la commune

Tableau n° 3 : Principales activités économiques dans la Commune

Tableau n°4 : Répartition de la population de la commune rurale de Koré

Tableau n°5 : Evolution de la population de la commune de 2012 à 2014 (et projection 2015-2019)

Tableau n°6 : Liste des différents villages de la commune (par ordre d'importance de la population) (Recensement administratif 2012- réalisé par la Mairie)

Tableau n° 7: Répartition des populations dans les différentes catégories de villages

Tableau n°8: Situation des effectifs scolaires dans la Commune

Tableau n°9: Situation du personnel enseignant (2013/2014)

Tableau n°10: Situation des infrastructures scolaires dans le secteur pédagogique de Koré Maïroua

Tableau n°11: Répartition des infrastructures scolaires dans les différentes grappes de villages de la commune

Tableau n°12: Répartition des infrastructures scolaires par village

Tableau n°13: Situation des effectifs des élèves et du personnel enseignant dans la Commune

Tableau n° 14: Les principales maladies enregistrées dans les centres de santé de la commune (*statistiques de juin, juillet et août 2014*)

Tableau n° 15: Les différents taux d'appréciation des services de santé

Tableau n° 16: Infrastructures sanitaires et logistique

Tableau n°17: Répartition des infrastructures sanitaires par grappe de villages

Tableau N°18: Répartition des infrastructures sanitaires par village

Tableau n° 19 : Situation du personnel de santé (Commune) dans les CSI

Tableau n° 20: Infrastructures hydrauliques de la commune de Koré

Tableau n°21: Répartition des infrastructures hydraulique par grappe de village

Tableau n°22: Répartition des infrastructures hydrauliques par village

Tableau n° 23 : Etat des infrastructures et matériels d'hygiènes et assainissement dans le chef lieu de commune

Tableau n° 24: Disponibilité en terres aménageables (pour cultures maraîchères) dans la commune

Tableau n°25: Infrastructures agricoles et de sécurité alimentaires de la commune

Tableau n°26: Situation des infrastructures agricoles et de sécurité alimentaire par grappe de village

Tableau n°27 : Situation des infrastructures agricoles et de sécurité alimentaire par village

Tableau n°28: Effectifs du cheptel de la commune (2013)

Tableau n° 29: Etat des infrastructures pastorales de la commune de Koré

Tableau n°30: Situation des infrastructures pastorales par grappe de villages

Tableau n°31: Situation des infrastructures pastorales par villages

Tableau n°32 : Les différents marchés de la commune

Tableau n°33 : Réseau routier dans la commune

Tableau n° 34: nombre véhicules/camions et de motos assurant le transport dans la commune

Tableau n°35: Institutions financières présentes dans la commune de Koré

Tableau n°36: Etat des institutions administratives de la commune

Tableau n°37: Liste des PTF intervenant ou en instance d'intervenir dans la commune

Tableau n°38: Taux de réalisation du budget de la commune (2011-2014)

Tableau n°39 : Les potentialités de la commune

Tableau n° 40 : les contraintes au développement de la commune

Tableau n°41 : Contraintes et solutions proposées (hiérarchisation)



Liste des figures et graphiques

Figure n°1 : Evolution de la pluviométrie de la commune(en mm)

Figure n°2 : Evolution de la population à l'horizon 2019

Figure n°3 : Catégories de villages suivant l'importance de la population

Figure n°4 : Evolution des effectifs des élèves de la commune

Figure n°5 : Les effectifs du cheptel de la commune(en équivalent UBT) (2013)

Figure n°6: Composition des recettes prévisionnelles de la commune



Table des matières

Sommaire

	Pages
Sigles et Abréviations.....	1
Cartes de la commune	2
Liste des tableaux	3
Liste des figures et graphiques.....	5
Table des matières.....	6
INTRODUCTION.....	8
I. Présentation générale de la commune.....	10
1.1. Situation Géographique.....	10
1.2. Description sommaire.....	10
1.2.1 Milieu humain/Peuplement	10
1.2.2 Milieu physique.....	11
1.2.2.1 Le climat	12
1.2.2.2 Le Relief	12
1.2.2.3 Hydrographie et Hydrogéologie.....	12
1.2.2.4 Les Sols	12
1.2.2.5 Végétation et faune	12
1.2.2.6 Pâturages	14
1.2.3 Les principales activités économiques.....	14
1.2.4 Les secteurs sociaux	14
1.2.4.1 L'éducation	14
1.2.4.2 La santé.....	15
1.2.4.3 L'hydraulique	15
1.2.4.4 L'hygiène et assainissement	15
1.2.4.5 La communication	16
1.2.4.6 L'énergie	16
1.2.4.7 Culture/sport/loisirs.....	16
1.2.5 Formation professionnelle et emplois.....	16
1.3. Organisation et fonctionnement de la commune	16
1.3.1 Organes communaux	16
1.3.2 Ressources financières de la commune	17
1.3.3 Les services techniques	17
1.3.4 La chefferie traditionnelle	17
II. Bilan diagnostic : Etat des lieux et analyse de la situation.....	18
2.1. Démographie et ressources humaines.....	18
2.2. Les secteurs sociaux	21
2.2.1 L'Education :.....	21
2.2.2 Santé	27
2.2.3 L'Hydraulique.....	32
2.2.4 Hygiène- assainissement.....	36
2.2.5 Formation professionnelle et emplois.....	36
2.2.6 Jeunesse, sport et culture.....	37
2.3. Les secteurs économiques.....	37
2.3.1 L'agriculture.....	37
2.3.2 L'élevage.....	43
2.3.3 Produits forestiers et de la Pêche.....	48
2.3.4 Le commerce	48
2.3.5 Le transport	49
2.3.6 L'artisanat	50

2.3.7 Tourisme et hôtellerie.....	50
2.3.8 Mines et carrières	51
2.3.9 Petits métiers.....	51
2.3.10 Professions libérales.....	51
2.4. Institutions administratives et coutumières.....	51
2.5. Les ressources naturelles.....	52
2.6. Les sources de financement.....	52
2.6.1 Des ressources internes de la Mairie.....	52
2.6.2 Les projets et programmes, ONG/AD.....	52
2.7. Analyse institutionnelle, organisationnelle et financière	52
2.7.1 Organisation interne.....	52
2.7.2 Gestion administrative et financière.....	53
2.7.3 Mobilisation des ressources.....	53
2.7.4 Planification/Programmation du développement local.....	54
2.7.5 Les services /Produits et réalisations de la Commune.....	54
2. 8. Organisation et gestion de l'espace.....	55
2.8.1 L'habitat	55
2.8.2 Gestion foncière et domaniale.....	55
2.8.3 La typologie des conflits fonciers	57
2.8.4. Outils d'aménagement	57
2.8.5. Rapports avec son environnement extérieur (intercommunalité).....	57
2.8.6. Organisation et structures sociales.....	58
2.8.6.1. ONG et Associations de Développement.....	58
2.8.6.2. Structures syndicales.....	58
2.8.6.3. Associations socio- professionnelles.....	58
2.8.6.4. Structures de gestion communautaire.....	58
2.8.6.5. Associations de défense des droits de l'homme.....	58
2.8.6.6. Partis politiques.....	58
III IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES SOLUTIONS.....	69
3.2.Orientations stratégiques et objectifs de développement	76
3.2.1. Vision de développement de la Commune.....	76
3.2.2. Mission de la Commune.....	77
3.2.3. Objectifs de développement de la Commune.....	
3.2.4.1. Objectif global.....	
3.2.4.2. Objectif spécifique du PDC.....	
3.2.4.3. Résultats attendus (effets).....	
3.2.5 Axes stratégiques de développement de la Commune.....	79
IV. PROGRAMMES D' ACTIONS PRIORITAIRES ET D' INVESTISSEMENTS	81
4.1. Plan d'investissement pluriannuel (PIP).....	
V – CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE.....	92
CONCLUSION.....	97

INTRODUCTION

Contexte politique et institutionnel

Dans le processus de mise en œuvre effective de la politique de la décentralisation au Niger, un certain nombre de lois créant les communes et précisant leur étendue territoriale ont fait l'objet de décret d'application. Ces lois déterminent également le rôle dévolu aux collectivités territoriales

Ce sont par exemple les lois N°2002-014 et N°2002-016 du 11 juin 2002 et les lois N°2002-012 et N°2002-013 du 11 juin 2002. Ces lois ont précisé que : « le conseil municipal participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan départemental de développement » et stipulé que : « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Ainsi de la déconcentration au redécoupage administratif, la communalisation intégrale fut adoptée comme mode de gestion communale. Cette dernière a servi de cadre à l'organisation des premières élections locales du 24 juillet 2004, consacrant ainsi le démarrage de la décentralisation.

L'ordonnance N° 2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger, fait obligation à la Commune de se doter d'un Plan de Développement en vue de mieux gérer les investissements.

- Il faut rappeler que dès le lendemain des indépendances, le processus de décentralisation au Niger, constituait une préoccupation majeure pour le pouvoir en place.
- Il est particulièrement important de rappeler que la politique de décentralisation vise la promotion d'un développement à la base durable.

En effet, cette volonté des autorités de l'époque s'est traduite par l'élaboration des textes de lois dont :

- La loi N°61-50 du 31 décembre 1961 portant organisation des collectivités territoriales ;
- La loi N°64-023 du 17 juillet 1964 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales.

Depuis lors, le processus a connu une timide évolution et il aura fallu 2004, pour que l'avènement de la décentralisation soit concrétisé à travers les élections locales du 24 juillet 2004 et l'installation des 265 communes urbaines et rurales. Aujourd'hui le Niger compte 266 communes. La planification des actions de développement à travers l'outil PDC est donc plus que nécessaire. Dans la plupart des cas, les communes nouvellement créées ne possédaient pas de plan de développement, faute de moyens financiers et de compétences humaines.

Le plan de développement communal est considéré comme une prérogative dévolue à la commune mais qui prend en compte les orientations stratégiques définies aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Pour tendre vers ce développement local, de façon harmonieuse et responsable, il est indispensable de procéder à l'élaboration d'un plan à court ou moyen terme.

C'est dans ce cadre que la commune rurale de Koré Maïroua a sollicité et obtenu de la **coopération luxembourgeoise** le financement d'une prestation d'appui conseil pour l'actualisation de son Plan de Développement Communal (PDC).

Méthodologie

Après la création du comité d'élaboration du PDC de la commune rurale de Koré Maïroua, par arrêté du maire, le processus d'élaboration a été lancé avec une réunion qui a regroupé les principaux acteurs.

Pour mener à bien le travail, l'ONG ANVDR, prestataire sélectionné, a mis en place une équipe pluridisciplinaire, élaboré des outils pour la conduite d'un diagnostic participatif.

Cette étude a démarré par l'étape de collecte des données secondaires, s'en est suivi la collecte des données primaires c'est-à-dire le diagnostic au niveau des villages de la commune.

Une réunion préparatoire de cette phase terrain a regroupé le prestataire, le Maire et le comité d'élaboration du PDC. Cette réunion a permis de faire le zonage de la commune de Koré en 5 centres de regroupement constituant des grappes de villages homogènes. Un village est choisi comme centre de regroupement pour chaque zone en fonction d'un certain nombre de critères tels que la distance, l'accessibilité...etc. les grappes retenues sont **Koré Maïroua, Maïkalgo, Golo soli, Badifa et Doula.**

Le calendrier des missions de collectes des données a été ensuite établi. Les grilles de collectes de données et les techniques d'animation ont été revues pour que tout le monde ait la même compréhension de ces outils.

Le présent rapport qui décline les résultats de l'analyse diagnostic, est organisé en trois (3) principaux points:

- Le premier présente la situation générale de la commune rurale de Koré Maïroua : situation géographique, milieu humain et physique, activités économiques, organisation administrative et sociale...etc.
- Le second dresse l'état des lieux et analyse la situation de la commune en mettant l'accent sur la situation des infrastructures, des ressources naturelles et humaines, les activités économiques et la situation des secteurs sociaux ;
- Le troisième présente les conclusions du diagnostic.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

1.1. Situation Géographique

La commune rurale de Koré Maïroua est située dans le département de Tibiri, Région de Dosso.

Sur le plan coutumier, elle appartient au Canton de Tibiri et compte 48 villages administratifs, 80 Hameaux et 19 campements. Le chef lieu de la commune, ville de Koré Maïroua, est à 100 km à l'Est de Dosso (soit environ 240 km de Niamey), et à 40 km avant la ville de Doutchi.

D'une superficie totale de 700 km², la commune de Koré Maïroua est située dans la partie Nord du département de Tibiri. Elle est limitée :

A l'Est par la commune rurale de Kiéché et la République fédérale du Nigéria ;

Au Sud par la commune rurale de Tibiri

A l'Ouest par la commune rurale de Sakadamna(dép Dosso);

Au Nord par la Commune rurale de Kiéché et la commune urbaine de Dogondoutchi.

La commune est accessible par la route nationale n°1, qui passe par le chef-lieu et qui traverse le territoire de la commune sur une longueur d'environ 42 km.

Koré Maïroua est reliée au chef lieu de département (Tibiri) par une route latéritique longue de 24 km (dont 13 km dans la commune), à la frontière du Nigéria par une autre route latéritique longue de 34 km (dont 20 km dans la commune). Les coordonnées géographiques au niveau du siège de la Mairie sont : 13°17 794' Nord et 003° 54.293' Est

1.2. Description sommaire

1.2.1 Milieu humain/Peuplement

L'historique de plusieurs villages fait ressortir que les fondateurs de la plupart des villages de la commune viennent de Tibiri, Kiada et Nassaroua. Le village de Koré Maïroua fut créé vers les années 1885 par **Nabassa Karhé**, fils du grand guerrier **Karfé Tounkara**. Actuellement deux grandes familles partagent la chefferie. Ainsi cette chefferie prend le nom de **Maïgari Tchiffa ou Maïgari Bozari** quand il s'agit de la famille de **Nabassa**, et le nom de **Sarkin Darey** quand il s'agit de la famille de ses beaux frères.

Les différentes ethnies de la commune sont les Haoussa, les Djerma, les Touareg et les peulh. Les Haoussa, de loin majoritaires, sont composés du sous groupe de **Maouri** et le sous groupe de **Goubawa**.

L'Islam est la religion pratiquée par l'essentiel de la population de la commune, même s'il y a encore la survivance de quelques pratiques animistes ancestrales. Il y a aussi des minorités chrétiennes (à Garin Zaroumey, Garin Kanna, Maraké, Dadin Kowa, Golo et Koré Mairoua).

Actuellement la commune rurale a une population totale estimée à **54 251 habitants**. Les populations de la commune pratiquent beaucoup l'exode, en direction des villes du Niger comme Niamey, Konni, Maradi, Tahoua, Arlit, Djado, et en direction des pays de la sous région comme le Nigéria, la Cote d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Burkina Fasso.

1.2.2 Milieu physique

1.2.2.1 Le climat

Le climat de la commune est de type Sahélien avec trois(3) saisons :

- Une saison chaude et humide de mi-mai à octobre et qui correspond à la saison des pluies (ou hivernage) ;
- Une saison froide et sèche (de Novembre à février) ;
- Une saison chaude et sèche (de mars à mi-mai)

Pour ces dix dernières années, la pluviométrie varie entre 382,5 et 680,8 mm par an, avec une moyenne de 525 mm. Comme partout au sahel, les pluies sont mal réparties dans le temps et dans l'espace. A Koré Maïroua le nombre moyen de jours de pluies est de 33,6 et chaque année il y a des poches de sécheresse dans la commune.

Tableau n°1: pluviométrie enregistrée sur les 10 dernières années (au niveau Koré)

Année	Pluviométrie(en mm)	Nombre de jours de pluies	Durée de la saison des pluies(en mois)
2004	437,1	38	6
2005	680,8	39	6
2006	556,6	35	6
2007	527,6	36	6
2008	496,8	31	6
2009	482,4	34	6
2010	562,8	35	6
2011	382,5	24	6
2012	641,9	32	6
2013	482,5	32	6
2014	639,5	40	6
Moyenne	535,5	34	6

Source : Service communal de l'agriculture de Koré Maïroua

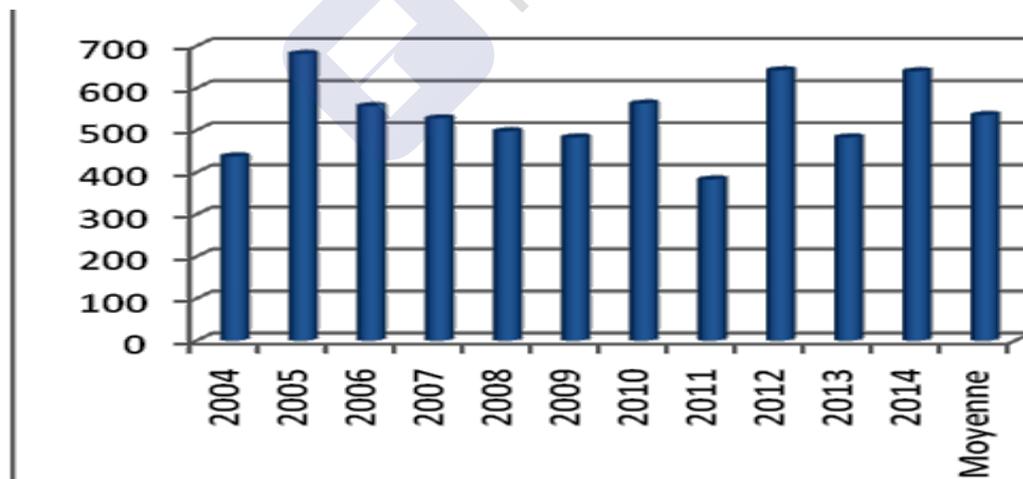


Figure 2: Evolution de la pluviométrie dans la commune (en mm)

On remarque que la pluviométrie est globalement abondante dans la commune (avec une moyenne de 535,5 mm par an). Ce qui est normalement suffisant pour les besoins des principales cultures de la commune, à savoir le mil, le niébé et

l'arachide. Malheureusement cette pluviométrie est très souvent mal répartie dans le temps et, même de fois, dans l'espace.

1.2.2.2 Le Relief

Le relief est caractérisé par :

- Dans la partie Est et Sud, une zone dunaire et des plaines sablonneuses, parsemées de quelques plateaux;
- Dans la partie Est, une zone de dépressions : c'est le domaine du *Dalol Maouri* ;
- Dans la partie Ouest et Nord, une zone de plateaux

1.2.2.3 Hydrographie et Hydrogéologie

Le réseau hydrographique de la commune est constitué par :

- Les eaux souterraines **des aquifères du Continental Inter-H, des aquifères du Continental Terminal** et de la **vallée fossile du Dalol Maouri** ;
- **Des eaux de surfaces dont une mare permanente à Zéla** (menacée par l'ensablement et la jacinthe d'eau) et de quelques mares semi-permanentes.

Pour les eaux souterraines, le niveau de la nappe dans le Dalol ne dépasse pas 10 m. Mais au Nord et à l'Ouest la profondeur est d'environ 20 m à certains endroits, et de 40 m en d'autres. La recharge de cette nappe est assurée par les eaux de pluies.

1.2.2.4 Les Sols

Sur les 70 000 ha de superficie de la commune on distingue trois(3) types de sols :

- Les sols de plateaux (25% de la superficie de la commune): on les trouve dans les environs de Maihérama, Badifa et dans les parties Est, Nord et Ouest de Koré Maïroua. Ce sont des sols ferrugineux tropicaux et pauvres ;
- Les sols sablonneux (70% de la superficie de la commune) dans la partie centrale de la commune. Ils constituent l'essentiel des terres de cultures. Malheureusement ils subissent une dégradation liée aux actions anthropiques et aux aléas climatiques ;
- Les sols de bas-fonds (5% de la superficie) dans le Dalol Maouri (dans le terroir de Zéla, Maïkalgo, Roukougé et Kaini-kougoum). Ils sont riches et favorables aux cultures maraîchères, à l'arboriculture et aux cultures hivernales.

1.2.2.5 Végétation et faune

Il existe un important parc boisé constitué des espèces arborées et arbustives. Il n'y a pas de forêt classée, mais toutes les formations sont du domaine protégé.

La végétation herbacée est formée essentiellement de graminées annuelles sur les terres de culture et les enclaves pastorales.

La végétation est menacée par la coupe abusive pour bois de chauffe, pour le bétail, le défrichement anarchique, la colonisation des herbacées par le *Sida Cordifolia*.

La faune est très pauvre dans la commune. Les causes de sa disparition sont le braconnage et la destruction de l'habitat des différentes espèces. On rencontre cependant quelques rongeurs, des oiseaux et des reptiles un peu partout dans la commune.

Tableau n° 2 : Les principales espèces végétales rencontrées dans la commune

Espèces	Nom en Haoussa	Nom scientifique
Arborées	Adoua	<i>Balanites Aegyptiaca</i>
	Akwara	
	Boulanga ou karité	<i>Vitellaria paradoxa</i>
	Dorowa	<i>Parkia biglobosa</i>
	Fara bagaroua	<i>Accacia sieberiana</i>
	Ganyi	
	Gao	<i>Accacia albida</i>
	Gaoussa	<i>.....macrophylla</i>
	Goriba	<i>Hyphaene thébaïca</i>
	Kalgo	
	Kanya	<i>Diospyros mesdiliiformis</i>
	Kirya	<i>Prosopis africa</i>
	Madatchi	
	Malga	
	Marké	
	Neem	
	Taoura	<i>Bétarium microcarpium</i>
	Taramnya	<i>Combretum Glutinosum</i>
	Tchiriri	
Tsamia	<i>Tamrindu indica</i>	
Arbustives	Anza	<i>Boscia senegalensis</i>
	Darza	
	Dirga	<i>Bohinia rufescens</i>
	Gadé	
	Goda	
	Guéza	<i>Combretum micranthum</i>
	Katembiri	
	Magaria	<i>Ziziphus jerjuba</i>
	Sabara	<i>Guera senegalensis</i>
	Yoli	
	Herbacées	Balassa
Bourbourwa		<i>Eragrotis tremula</i>
Garagi		<i>Panicum</i>
Garmani		<i>Sida cordifolia</i>
Garmani		
Gouna		<i>Cityrolilus nalgaris</i>
Hakin kourtchia		<i>Nollugo ceriana</i>
Harkya		<i>Mitracarpus cillosus</i>
Karangiya		<i>Cenchrus cathotius</i>
Koumkoumbara		
Walki Damo		
Yankoufa	<i>Pennisetum pedicellatum</i>	

Sources : Service communal de l'environnement

1.2.2.6 Pâturages

Le pâturage est constitué de sous produits des cultures, les herbacées des aires de pâturage, des enclaves pastorales et le pâturage aérien.

La quantité moyenne de matière sèche par an est très souvent insuffisante pour couvrir les besoins annuels du cheptel.

1.2.3 Les principales activités économiques

La commune rurale de Koré Mairoua est une commune à vocation agropastorale. Ainsi les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage pratiqués par plus de 95% de la population. Les autres activités économiques, telles que le commerce, le transport et l'artisanat, viennent en appoint aux activités agropastorales.

Tableau n° 3 : Principales activités économiques dans la Commune

N°	Activités économiques		Groupe social pratiquant l'activité	% de la population concernée
	Agriculture	Cultures céréalières	Surtout les hommes	Plus de 95%
		Cultures pluviales de rente	Hommes et femmes	
		Cultures maraîchères	Hommes et femmes	
	Elevage		Hommes et femmes	Plus de 50%
	Commerce		Surtout les hommes	10%
	Exode		Jeunes hommes de 15 à 45 ans	Plus de 20%
	Petites ARG (restauration, extraction huiles,)		femmes	
	Artisanat (forge, cordonnerie)		Castes	

Sources : Diagnostic participatif

1.2.4 Les secteurs sociaux

1.2.4.1 L'éducation

Comparativement à beaucoup d'autres communes rurales du Niger, le secteur éducatif présente des résultats satisfaisants dans la commune rurale de Koré Mairoua. Pour l'année scolaire 2013 - 2014 par exemple les indicateurs des différents niveaux d'enseignement sont les suivants :

Enseignement primaire

- Taux de couverture scolaire : 139,22%
- Taux brut de scolarisation (TBS) : 97,80%
- Taus de déperdition scolaire : 1,2%
- Taux de réussite à l'entrée en 6^{ème} : 72,34%

Enseignement secondaire

La commune rurale de Koré Mairoua compte six(6) CEG dont un(1) privé. Les résultats enregistrés au niveau de la commune sont relativement bons. Le taux de réussite au BEPC (2013/2014) est de **40,34%**(188 admis sur 466 candidats). Ce taux de réussite est nettement supérieur à la moyenne nationale.

Alphabétisation et éducation non formelle

Il n'existe pas de service communal de l'alphabétisation au niveau du chef lieu de la commune. Cependant, des activités d'alphabétisation sont menées chaque année dans la commune par l'inspection départementale de l'alphabétisation de Douthi qui couvre les dix communes du département.

C'est ainsi que dans certains villages de la commune, il y a eu des centres d'alphabétisation. Il s'agit des villages de Koré Maïroua, Koukoki, angoual Taoura, Angoual Z, Badifa, Boureimi, Dadin kowa, Maihérema. Cependant pour la campagne d'alphabétisation 2014 seuls quelques trois centres ont fonctionnés il s'agit de deux centres au chef lieu de la commune et un centre à KoukaKoumbeye.

C'est dire qu'à ce niveau les activités d'alphabétisation sont assez faibles dans la commune, malgré la demande assez forte au niveau des villages où plus de 80% des populations ne savent ni lire ni écrire.

1.2.4.2 La santé

La couverture sanitaire est assurée par deux (2) CSI et treize (13) cases de santé Les principales maladies couramment enregistrées dans ces centres de santé sont le paludisme, les infections respiratoires, les diarrhées, la HTA, les dermatoses, la malnutrition chez les enfants...etc. Selon les agents de santé de la commune, la plupart de ces maladies sont dues à des problèmes d'hygiène/assainissement et ou d'habitudes alimentaires des populations.

1.2.4.3 L'hydraulique

La commune rurale de Koré Maïroua dispose des réserves en eau très importantes. Les différentes sources de captage sont les eaux souterraines (des aquifères du CIH, du CT, les alluviales du Dallol Maouri) et les eaux de surface des différentes mares. Les différents indicateurs d'appréciation de l'accès à l'eau potable sont relativement bons, même s'il faut encore les améliorer, car chacun a droit à l'accès à l'eau potable. Pour l'année 2013 le taux de couverture géographique (TCG) est de 80,30% (pour une moyenne régionale identique), le taux d'accès théorique (TAT) est de 61,30% (pour une moyenne régionale de 62,45%).

1.2.4.4 L'hygiène et assainissement

Aujourd'hui l'insalubrité des villes et des villages est un des problèmes majeurs au Niger. Les déchets ménagers et commerciaux sont devenus un *véritable cancer* pour les différentes autorités communales.

La Commune rurale de Koré Maïroua n'a pas échappé à ce problème d'hygiène et d'assainissement. Dans la ville de Koré qui est le chef lieu de la commune, on trouve des dépotoirs sauvages un peu partout, des déchets plastiques inondant pratiquement tous les lieux (champs, mares, rues, places publiques), des mares semi-permanentes, une végétation abondante pendant la saison des pluies ...etc.

Cette insalubrité permanente a des conséquences négatives diverses, notamment sur la santé des populations et sur le cadre général de vie.

Même si les infrastructures d'hygiène et assainissement de la Mairie sont faibles, le comportement des populations reste la cause principale de l'insalubrité.

1.2.4.5 La communication

La commune est relativement bien servie en infrastructures de communication :

- ❖ Pour les routes : la route bitumée RN1 la traverse sur 42 km, et deux routes latéritiques permettent de joindre beaucoup de villages de la commune.
- ❖ Pour les télécommunications, trois sociétés de téléphonie y sont installées (à savoir Airtel, Orange et Moov), une radio communautaire (Nazari FM) qui a un rayon de 20 km de couverture.

1.2.4.6 L'énergie

- * L'énergie électrique est fournie par la NIGELEC, mais seulement dans le chef lieu de la commune, et même là le réseau n'a pas atteint beaucoup de quartiers ;
- * Pour le carburant, il n'y a pas de station d'essence et les populations s'approvisionnement aux points de vente informel (carburant provenant du Nigéria)
- * Pour Gaz, pas de points de vente : les quelques utilisateurs de gaz s'approvisionnent à Doutchi.
- * Le bois de chauffe est la source d'énergie la plus utilisée, ce qui implique une pression très importante sur la végétation de la zone.

1.2.4.7 Culture/sport/loisirs :

Les sports et loisirs sont indispensables à l'épanouissement de la population. Malheureusement il n'existe pas d'infrastructures (MJC, Terrains de sport, centres socio éducatifs) permettant la pratique du sport et la promotion de la culture.

1.2.5 Formation professionnelle et emplois

Comme infrastructures de formation professionnelle, il existe un centre de formation en développement communautaire (CFDC) dans la commune, dans lequel les jeunes peuvent apprendre des métiers professionnalisant.

1.3. Organisation et fonctionnement de la commune

La commune rurale de Koré Maïroua est créée par la Loi n°2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs lieux. Elle appartient à la Région de Dosso et au département de Tibiri. Tibiri fait parti des tous derniers départements créés en 2011, par la Loi n° 2011-22 du 8 Août 2011.

Sur le plan coutumier, la commune de Koré Maïroua appartient au Canton de Tibiri et compte 48 villages administratifs, 80 Hameaux et 19 campements. Le chef lieu de la commune, ville de Koré Maïroua, est à 100 km à l'Est de Dosso (soit environ 240 km de Niamey), et à 40 km avant la ville de Doutchi.

1.3.1 Organes communaux

❖ L'organe délibérant (Le conseil communal):

Le conseil communal est l'organe délibérant, il est composé de 17 membres dont 14 élus (avec 2 femmes), et 3 membres de droit (le chef de canton, un député national de la zone et le chef du groupement peulh)

Conformément l'ordonnance N° 2010-54 du 17 septembre 2010, portant code général des collectivités territoriales de la République du Niger, le conseil communal doit tenir quatre (4) sessions ordinaires par an et autant de sessions extraordinaires selon la nécessité.

Le conseil communal compte quatre(4) commissions spécialisées qui sont :

- Commission des Affaires Economiques et Financières ;
- Commission des Affaires Foncières, Sociales, Culturelles, Sportives,
- Développement Rural et l'Environnement,
- Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et de Coopérations

❖ **L'organe exécutif :**

Il est composé du Maire et de l'Adjoint au Maire, tous élus par le conseil municipal. En l'absence du Maire, l'Adjoint le remplace. Le Maire est l'ordonnateur de la commune, pouvant donc engager financièrement la collectivité.

❖ **L'administration :**

L'administration communale est composée d'un Secrétaire Général (SG) qui est le supérieur hiérarchique de tout le personnel administratif, un Secrétaire Municipal (SM), un Receveur Municipal (RM) qui est le comptable de la Mairie, un responsable de l'état civil.

1.3.2 Ressources financières de la commune

Les ressources financières des communes, au terme de l'ordonnance n°2010 – 54 du 17 septembre 2010 portant code général des collectivités territoriales, sont constituées des:

- ✓ Ressources fiscales ;
- ✓ Ressources non fiscales;
- ✓ Impôts directs;
- ✓ Taxes indirectes locales;
- ✓ Taxes rémunératoires.

1.3.3 Les services techniques

La commune bénéficie de l'appui technique dans différents domaines, assurés par les services déconcentrés de l'Etat : services techniques communaux (de l'agriculture, élevage, environnement, santé, éducation) et des services techniques départementaux (plan, hydraulique, enseignement secondaire, développement social, génie rural, de la population).

1.3.4 La chefferie traditionnelle

La Mairie travaille en collaboration avec la chefferie traditionnelle à savoir le Chef de canton et le chef du groupement peulh, qui ont des représentants au niveau du chef lieu de commune et qui sont membres de droit du Conseil.

II. BILAN DIAGNOSTIC : ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DE LA SITUATION DE LA COMMUNE

2.1. Démographie et ressources humaines

Selon les résultats du recensement général de la population de 2012 (*RGP/H 2012*), la population totale de la commune rurale de Koré Mairoua est de **54 251 habitants** (dont **27 450 femmes** – soit 50,6%) avec un taux d'accroissement de **2,3%**.

Par contre le recensement administratif réalisé en 2012 par la commune elle-même estime la population à **58 392** habitants.

Selon les résultats du RGP/H 2012, la répartition de la population de la commune de Koré par tranches d'âges et par sexe, est la suivante

Tableau n°4 : Répartition de la population de la commune rurale de Koré

Structures d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	5 406	5 047	10 813
5-9 ans	4 658	4 823	9 481
10-14 ans	3 564	3 502	7 066
15-19 ans	2 312	2 679	4 991
20-24 ans	2 757	2 487	5 244
25-29 ans	1 779	1 858	3 637
30-34 ans	1 418	1 557	2 975
34-39 ans	1 022	1 226	2 248
40-44 ans	785	909	1 694
45-49 ans	672	708	1 380
50-54 ans	592	520	1 112
55-59 ans	452	488	940
60-64 ans	397	386	783
65-69 ans	303	244	547
70-74 ans	251	234	485
75-79 ans	169	153	322
80-84 ans	93	97	190
85 ans +	58	105	163
ND	113	67	180
Total	26 801	27 450	54 251

Source : RGP/H 2012

Tableau n°5 : Evolution de la population de la commune de 2012 à 2014 (et projection 2015-2019)

Années	2012	2013	2014	2015*	2016*	2017*	2018*	2019*
Population	54 251	55 499	56 775	58 081	59 417	60 784	62 182	63 612

* projection suivant le taux d'accroissement de la commune de 2,3% -(RGP/H 2012)

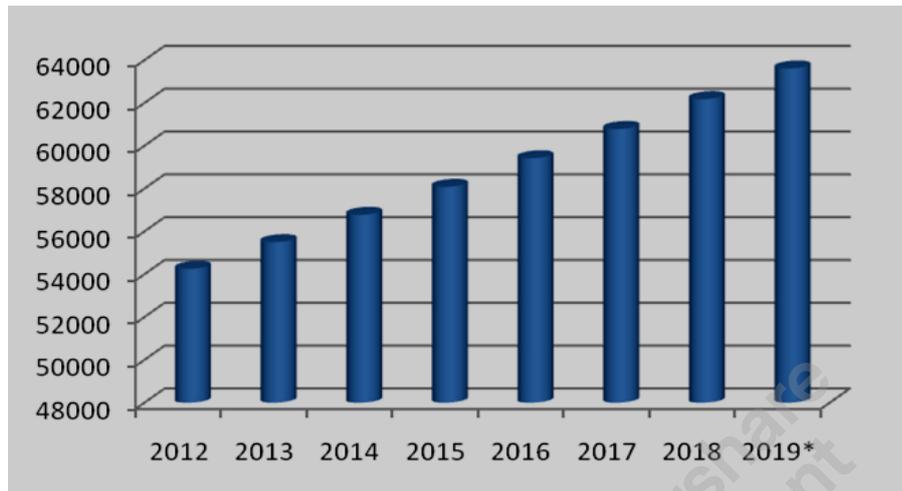


Figure N°2 : Evolution de la population à l'horizon 2019

On remarque que la commune a une population très jeune, car plus de 81% a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population, associée au taux de croissance, augmente la demande en services sociaux de base: Education, Santé, Alimentation en Eau potable, Sécurité alimentaire, Emploi, habitat, Hygiène et Assainissement. La commune doit donc prendre en compte cette situation dans la programmation des plans de développement.

La densité moyenne de la population est de $77,5 \text{ hab/km}^2$ (ce qui est supérieure à la densité moyenne de la Région, qui est de $60,2 \text{ hab/km}^2$). Le chef-lieu de la commune, la ville de Koré Maïroua, présente encore une densité beaucoup plus élevée, liée à son urbanisation. Plus de 35% de la population se trouvent dans les cinq(5) plus gros villages de la commune (avec plus de 10% dans le seul chef lieu de la commune).

Les populations de la commune pratiquent beaucoup l'exode, en direction des villes du Niger comme Niamey, Konni, Maradi, Tahoua, Arlit, Djado, et en direction des pays de la sous région comme le Nigéria, la Cote d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Burkina Fasso.

Cet exode concerne surtout les jeunes de 15 à 45 ans c'est-à-dire la population très active, ce qui a des conséquences négatives sur les disponibilités en main d'œuvre surtout pour les activités agropastorales.

Tableau n°6 : Liste des différents villages de la commune (par ordre d'importance de la population- Recensement administratif 2012 réalisé par la Mairie)

Numéro D'ordre	Village	Nom du chef de village	Population
1	Kore Mairoua	TouneDango	6543

2	Maikalgo	Maine Salifou	5396
3	Koukoki	KoumbeyeBawanke	3614
4	ToulouRoukouge	Moussa Mainassara	2616
5	Loma	MayakiTounkara	2421
6	Zéla	KourayeGuero	1933
7	Angoual Dan Baare	IssoufouDade	1901
8	TomboBouya Peulh	BayaroJimraou	1764
9	Banguiro	MaihatchiSoumana	1736
10	Banizoumbou Issa	ChaibouHamidou	1640
11	Boureimi	MaikomboSouley	1572
12	Badifa	AdamouChipkaou	1506
13	KainiKougoum	Dandilbro	1382
14	Golo Soli	Soli Gabey	1351
15	AngoualZaroumey	Abdou Dari	1309
16	Banizoumboulmanan	MaijimaaNamailaya	1251
17	Goubawa	GazamaMamane	1149
18	Chedam	MaizoumbouBadage	1140
19	Hamdilaye	AlioAssoumane	1074
20	Dadin Kowa	ToureyMaraye	1073
21	TomboMagori	MatoArzika	1050
22	Maiherama	BarmouAgia	1007
23	Roukouge Peulh	MaidadjiMamane	990
24	Dan Kalgo	AngoSandi	888
25	Doula	MaihatchiDjibrine	851
26	Garin Aouta	Mahamadou Guero	799
27	Golo Peulh	Guilde Mamane	795
28	Garanga	Moussa Barmou	753
29	Garin Kanna	Jaki Aouta	745
30	Bare Bari	OumarouKadade	702
31	Garin Dan Bina	MainassaraJimraou	682
32	Golo Kada	ChaibouKabani	623
33	Bouzoum	Na Allah Falke	611
34	AngoualTaoura	AttahirouAbarchi	564
35	KoukaKoumbeye	Aboubacar Magagi	562
36	Garin Kadade	MaidawaAssoumane	490
37	Zarmamande	ChekaraouDjimraou	481
38	Korongobeye	OumarouDanTani	425
39	Garin MalamDagaina	SawaniDagaina	397
40	Golo Gabass	GuiwaBouwaye	389
41	Garin Garkoua	Nomaou Na Allah	327
42	Maiherama Peulh	MaoudeMamane	313
43	Garin Mouskouri	MouskouriGouzaye	298
44	Marake	Badoche Mayaki	292
45	KoukaNamaizari	MalamAnza	284
46	Garin Chamaki	BaaheDade	282
47	Jikata Peulh	AltineDabayé	245
48	Made Peulh	KotteAltine	175
	Total		58 392

Tableau n° 7: Répartition des populations dans les différentes catégories de villages

Villages ayant :	Nombre	Pourcentage de la population (%)
Plus de 2 000 habitants	5	35,26
Entre 1 000 et 2 000 habitants	17	40,82
Moins de 1 000 habitants	26	23,91

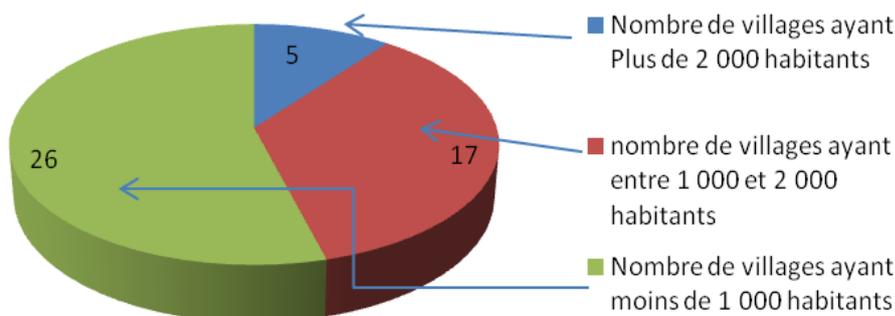


Figure n° 3 : Catégories de villages suivant l'importance de la population

2.2. Les secteurs sociaux

2.2.1 L'Éducation :

Les différents acteurs du secteur éducatif sont l'Etat, le personnel enseignant, les parents d'élèves et les PTF. Ces acteurs interviennent dans la gestion de l'école à travers les COGES.

Pour l'année scolaire 2012/203 les statistiques des différents niveaux d'enseignement sont les suivantes :

a) Enseignement primaire. La carte scolaire de la commune de Koré Maïroua se présente comme suit : un secteur pédagogique qui a sous sa coupe 71 écoles dont 60 écoles primaires traditionnelles, 6 écoles primaires médersa et 5 jardins d'enfants. Les différents indicateurs d'appréciation sont:

- ✓ Taux de couverture scolaire : 139,22%
- ✓ Nombre d'enfants scolarisables : 12 219
- ✓ Taux brut de scolarisation (TBS) : 97,80%
- ✓ Taus de déperdition scolaire : 1,2%
- ✓ Taux de réussite à l'entrée en 6^{ème} : 72,34%

On remarque donc que tous ces indicateurs sont bons et même très bons comparativement aux indicateurs nationaux et régionaux. Cependant des actions doivent être menées pour que le pourcentage des filles inscrites atteigne les 50%.

Tableau n°8: Situation des effectifs dans la Commune :

Années scolaires	Effectif total	Garçons		Filles	
		Nombre	%	Nombre	%
2009/2010	8243	4658	56,50	3585	43,50

2010/2011	8801	4934	56	3867	44
2011/2012	9414	4987	53	4427	47
2012/2013	8956	4529	50,60	4206	49,40
2013/2014	10448	5619	54	4829	46

Source : Secteur pédagogique de Koré Mairoua

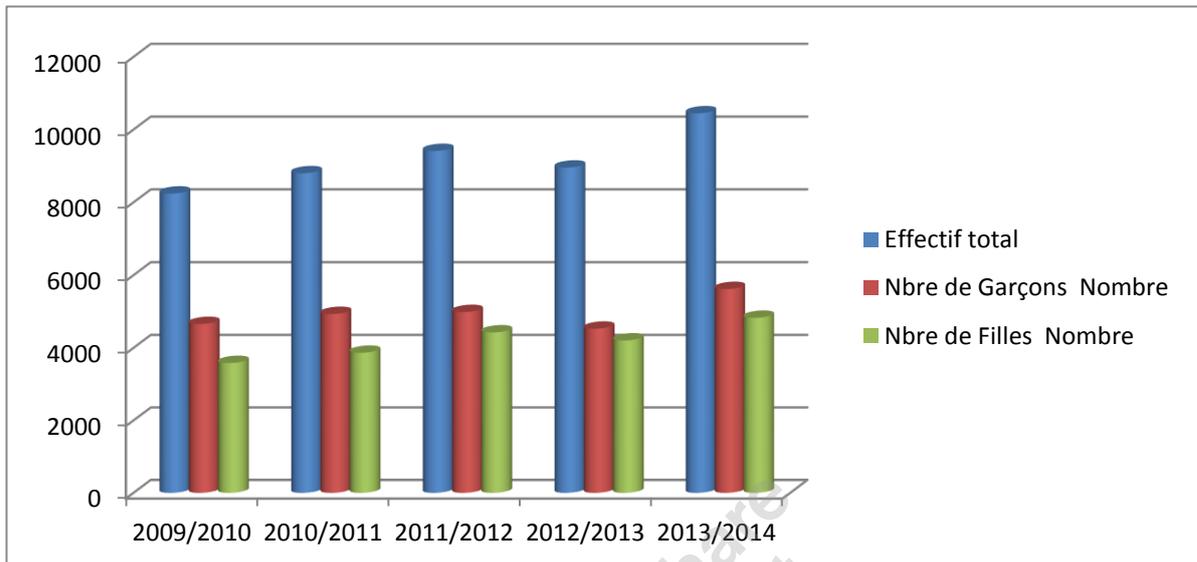


Figure 4 : Evolution des effectifs des élèves de la commune

Tableau n°9: Situation du personnel enseignant (2013/2014)

Statut	Titulaires		Contractuels		Total
	Homme	Femme	Homme	Femmes	
Nbre	67	17	54	45	183
%	45,90		54,10		

Source : Secteur pédagogique de Koré Mairoua

Tableau n°10: Situation des infrastructures scolaires dans le secteur pédagogique de KM

Types d'écoles	Nbre de Ecoles	Nbre de classes	Nature des classes			
			Dur	Semi dur	Banco	Pailote
Maternelle	5	8	0	0	0	8
Primaire trad	60	228	122	1	4	101
Primaire merd	6	18	10	0	0	8
Expérimentale	0					
Total	71	254	132	1	4	117

Source : Diagnostic participatif

Dans la répartition de ces infrastructures, il y a une certaine disparité en fonction des grappes de village. Ainsi, à populations presque égales, la grappe de Koré a beaucoup plus d'écoles que celle de Maïkalgo.

Tableau n°11: Répartition des infrastructures scolaires dans les différentes grappes de villages de la commune

N°	Grappes de villages	Niveaux d'enseignement																							
		Enseignement primaire												Enseignement préscolaire						Enseignement secondaire					
		Ecoles primaires traditionnelles						Ecoles primaires médersa						Jardins d'enfants						CEG					
		Nbre école	Nbre class	Class dur	Semi Dur	Banc	Paillotte	Nbre	Nbr class	D	SD	B	PI	Nbre	Nbre class	D	SD	B	PI	Nbre	Nbr class	D	SD	B	PI
1	Grappe de Koré (12 villages- 18 870 habitants)	19	90	48	0	1	41	1	4	2	0	0	2	2	5	0	0	0	5	2	21	12	0	0	9
2	Grappe d Maïkalgo (10 villages- 18 784 habitants)	13	50	32	1	0	17	5	14	8	0	0	6	1	1	0	0	0	1	2	15	8	0	0	7
3	Grappe de Golo Soli (10 villages- 6 525 habitants)	10	31	14	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Grappe de Badifa (9 villages- 9 723 habitants)	12	39	19	0	3	17	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2	1	8	0	0	0	8
5	Grappe de Doula (7 villages- 4 486 habitants)	6	18	9	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Commune RKM		60	228	122	1	4	101	6	18	10	0	0	8	5	8	0	0	0	8	5	44	20	0	0	24

Source : Diagnostic participatif

Tableau n°12: Répartition des infrastructures scolaires par village

N°	Grappes /Villages	Niveaux d'enseignement																							
		Enseignement primaire												Enseignement préscolaire						Enseignement secondaire					
		Ecoles primaires traditionnelles						Ecoles primaires médersa						Jardins d'enfants						CEG					
		Nbre école	Nbre class	Class dur	Semi Dur	Banc	Paillotte	Nbre	Nbr class	D	SD	B	PI	Nbre	Nbre class	D	SD	B	PI	Nbre	Nbr class	D	S D	B	PI
A	Grappe de Koré	19	90	48	0	1	41	1	4	2	0	0	2	2	5	0	0	0	5	2	21	12	0	0	9
1	Koukoki	2	10	5	0	1	4	0						0						0					
2	Kooré M.	5	40	25	0	0	15	1	4	2	0	0	2	2	5	0	0	0	5	2	21	12	0	0	9
3	B. Imanan	3	9	3	0	0	6	0						0						0					
4	Garin Aouta	1	2	1	0	0	1	0						0						0					
5	Garin Mouscouri	0						0						0						0					

6	Angoual Baré	2	9	6	0	0	3	0						0						0					
7	Angoual Taoura	1	3	1	0	0	2	0						0							0				
8	Garin Garkoua	1	3	0	0	0	3	0						0							0				
9	Garin Chamaki	0						0						0							0				
10	Hamdallahi	1	4	1	0	0	3	0						0							0				
11	Banguiro	2	7	6	0	0	1	0						0							0				
12	Zarmandé	1	3	0	0	0	3	0						0							0				
B	Grappe Maïkalgo	13	50	32	1	0	17	5	14	8	0	0	6	1	1	0	0	0	1	2	15	8	0	0	7
13	Maïkalgo	4	18	13	0	0	5	1	3	1	0	0	2	1	1	0	0	0	1	2	15	8	0	0	7
14	Roukougé Peuls	1	2	1	0	0	1							0							0				
15	Loma	2	8	3	0	0	5	1	4	2	0	0	2	0							0				
16	Toulou roukougé	1	5	3	1	0	1	1	2	0	0	0	2	0							0				
17	Zéla	1	3	3				1	3	3				0							0				
18	Kaïni Kougoum	2	7	5	0	0	2	0						0							0				
19	Goubawa Dan kalgo	1	5	3	0	0	2	0						0							0				
20	Goubawa	0						1	2	2				0							0				
21	Maïkalgo Peulh	1	2	1	0	0	1	0						0							0				
22	Jikata peulh	0						0						0							0				
C	Grappe de Golo Soli	10	31	14	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Goli Soli	1	4	2	0	0	2	0						0							0				
24	Golo kada	1	3	2	0	0	1	0						0							0				
25	Golo Gabass	1	3	3				0						0							0				
26	Golo peulh	0						0						0							0				
27	Angoual zaroumey	2	7	3	0	0	4	0						0							0				
28	Kouka koumbeye	1	3	1	0	0	2	0						0							0				
29	Kouka namazari	1	3	0	0	0	3	0						0							0				
30	Marake	1	3	2	0	0	1	0						0							0				
31	Madé peulh	0						0						0							0				
32	Garin kann	2	5	1	0	0	4	0						0							0				

D	Grappe de Badifa	12	39	19	0	3	17	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2	1	8	0	0	0	8
33	Badifa	1	7	4	0	2	1	0						1	1	0	0	0	1	0					
34	Chédam	2	4	3	0	0	1	0						0					0						
35	Tombo Magori	1	3	2	0	1	0	0						0					0						
36	Banizoumbou Issa	3	7	2	0	0	5	0						0					0						
37	Maihérama	1	5	4	0	0	1	0						0					0						
38	Dadin Kowa	1	3	1	0	0	2	0						0					0						
39	Korongobaye	1	3	0	0	0	3	0						0					0						
40	Boueimi	2	7	3	0	0	4	0						1	1	0	0	0	1	1	8	0	0	0	8
41	Maihérama peulh	0					0							0					0						
E	Grappe de Doula	6	18	9	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
42	Doula	1	4	3	0	0	1	0						0					0						
43	Garanga	1	3	2	0	0	1	0						0					0						
44	Baré Bari	1	4	3	0	0	1	0						0					0						
45	Garin Malam	1	2	0	0	0	2	0						0					0						
46	Bouzoum	0					0	0						0					0						
47	Garin Dan Bina	1	3	1	0	0	2	0						0					0						
48	Garin Kadadé	1	2	0	0	0	2	0						0					0						
Total Commune RKM		60	228	122	1	4	101	6	18	10	0	0	8	5	8	0	0	0	8	5	44	20	0	0	24

a) Enseignement secondaire

La commune rurale de Koré Maïroua compte six(6) CEG dont un(1) privé. Plus de 50% des 45 classes réparties dans les différents CEG, sont en paillettes. Ce qui n'a pas empêché à la commune d'enregistrer un taux de réussite au BEPC (2013/2014) de **40,34%(188 admis sur 466 candidats)**. Ce taux de réussite est nettement supérieur à la moyenne nationale.

La Direction départementale de l'enseignement secondaire (DDES) de Tibiri est de création récente. Elle est créée par Arrêté n° 0093 /MES/SG/DGE/DL du 13 novembre 2013. Elle ne dispose donc que des statistiques de l'année scolaire 2013/2014, qui se présentent comme suit :

Tableau n°13: Situation des effectifs des élèves et du personnel enseignant dans la Commune

Année scolaire	Effectifs des élèves					Effectifs des enseignants					
	Effectif total	Garçons		Filles		Titulaires		Contractuels		ASC N	Total
		Nbre	%	Nbre	%	H	F	H	F		
2013/2014	2 083	1 300	62,41	783	37,59	7	1	37	6	1	52

Source : Direction départementale de l'enseignement secondaire (DDES) de Tibiri

b) Alphabétisation et éducation non formelle

L'Alphabétisation et l'éducation non formelle ne sont pas bien développées dans la commune. Les quelques centres ouverts par la direction départementale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle de dogondoutchi sont temporaires car ferment directement après le retrait des projets, donc il y a un manque de suivi des centres en fin des projets.

Les contraintes du secteur éducatif :

- 1 Mauvais états des classes (\approx 45% des classes sont des paillettes)
- 2 Insuffisance des classes
- 3 Insuffisance des tables/bancs : avec un ratio de 8 élèves par table
- 4 Manque de service d'alphabétisation et éducation non formel
- 5 Manque de clôtures pour beaucoup d'écoles
- 6 Manque d'école dans certains villages
- 7 Insuffisance de matériels didactiques
- 8 Insuffisance du personnel enseignant : Avec un ratio de 44 élèves par enseignant ou 234 enseignants pour 235 classes
- 9 Insuffisance d'infrastructures d'hygiène-assainissement dans les écoles
- 10 Insuffisance des centres d'alphabétisation
Difficultés de financement des centres d'alphabétisation

2.2.2 Santé :

Le système de santé dans la commune comprend :

- Deux(2) Centres de santé intégrés(CSI) dont un à Koré Mairoua (type 2) et l'autre dans le village de Maïkalgo (type 1) ;
- Treize (13) cases de santés ;
- Quatre(4) dépôts de produits pharmaceutiques ;
- Un personnel composé de 26 personnes toutes qualifications confondues.

Les populations participent activement à la gestion du système de santé à travers les comités de gestion.

Les principales maladies enregistrées dans les centres de santé de la commune sont le paludisme, les infections respiratoires, les diarrhées, la HTA, les dermatoses, la malnutrition chez les enfants...etc.

Beaucoup de ces maladies sont évitables, car selon les agents de santé la prévalence de la plupart de ces maladies est due à des problèmes d'hygiène/assainissement et ou d'habitudes alimentaires des populations.

Tableau n° 14: Les principales maladies enregistrées dans les centres de santé de la commune (statistiques de juin, juillet et août 2014)

N°	Maladies	Population affectée (enfants, femmes, hommes,	Causes ou facteurs
1	Paludisme	Enfants, adultes (avec une forte mortalité chez les enfants)	Saison des pluies
2	Infections respiratoires	Enfants	Le froid
3	Diarrhées	Enfants	Manque d'hygiène
4	HTA	Hommes et femmes	Consommation massive de sel
5	Dermatoses	Hommes/Femmes et enfants	Manque d'hygiène
6	Malnutrition	Enfants	Mauvaises habitudes alimentaires, insécurité alimentaire, pauvreté

Source : CSI Koré Mairoua

Les différents indicateurs d'appréciation des services de santé dans la commune sont relativement bons (voir Tableau ci-dessous).

Tableau n° 15: Les différents taux d'appréciation des services de santé

N°	Indicateurs de services sanitaires	Taux	Observations
1	Couverture sanitaire	79%	
2	Couverture en CPN (consultation pré natale)	49%	
3	Consultation en CN (consultation nourrisson)	102%	
4	Vaccination BCG	90%	
5	Vaccination DTCP3	101%	
6	Couverture VAT2	73%	
7	Fièvre jaune	117%	
8	Vitamine A	15%	
9	Grossesses protégées	46%	

Sources : CSI de Koré Mairoua

La situation des infrastructures et du personnel est résumée dans les tableaux ci-après :

Tableau n° 16: Infrastructures sanitaires et logistique

Types	Nbre	Nature			Etat		
		Dur	Semi dur	Banco	Bon	Passable	Mauvais
Case de Santé	13	13			10	3	
CSI	2	2			2		
Maternité	1	1					1
Pharmacie	0	0			0		
Dépôt de produits pharma	04	04			04		
Infrastructure D'hygiène/assainissement	00						
Ambulance	2				1		1
Moto DT ou autres	2					1	1

Sources : CSI de Koré Mairoua et de Maïkalgo

Tableau n°17: Répartition des infrastructures sanitaires par grappe de villages

N	Grappe	Populati on	CSI			Case de santé			Dépôt produits pharma		
			Nbre	Etat	Fonctionnel	Nbre	Etat	Fonctionnelle	Nbre	Etat	fonctionnel
1	Grappe de Koré (12 villages)	18 870	1	Bon	oui	2	bon	oui	3	bon	oui
2	Grappe de Maïkalgo (10 villages)	18 784	1	Bon	oui	4	Bon	oui	1	Bon	oui
3	Grappe de Golo Soli (10 villages)	6 525	0			2	Bon	oui	0		
4	Grappe de Badifa (9 villages)	9 723	0			4	Bon	oui	0		
5	Grappe de Doula (7 villages)	4 486	0			1	Bon	oui	0		
Total Commune		58 388	2	Bon	oui	13	Bon	oui	4	Bon	oui

Source : Diagnostic participatif

Tableau N°18: Répartition des infrastructures sanitaires par village

N°	Grappes/Village	Population	Types d'infrastructures									
			CSI			Case de santé			Dépôt de produits pharmaceutiques			
			Nbre	Etat	Fonctionnel	Nbre	Etat	Fonctionnelle	Nbre	Etat	fonctionnel	gestion
A	Grappe Koré	18 870	1	Bon	oui	2	bon	oui	3	bon	oui	privée
1	Koukoki	3 614	0			1	Bon	oui	0			
2	Koré Maïroua	6 543	1	Bon	oui	0			3	bon	oui	privée
3	Banizoubou Imanan	1 251	0			0			0			
4	Garin Aouta	799	0			0			0			
5	Garin Mouscouri	298	0			0			0			
6	Angoual Baré	1 901	0			0			0			
7	Angoual Taoura	564	0			0			0			
8	Garin Garkoua	327	0			0			0			
9	Garin Chamaki	282	0			0			0			
10	Hamdallahi	1074	0			0			0			
11	Banguiro	1 736	0			1	Bon	oui	0			
12	Zarmandé	481	0			0			0			
B	Grappe Maïkalgo	18 784	1			4			1			
13	Maïkalgo	5 396	1	Bon	oui	0			1	Bon	oui	privée
14	Roukougé Peuls	990	0			0			0			
15	Loma	2 421	0			0			0			
16	Toulou roukougé	2 616	0			1	Bon	oui	0			
17	Zéla	1 933	0			1	Bon	oui	0			
18	Kaïni Kougoum	1 382				1	Bon	oui	0			
19	Goubawa Dan kalgo	888	0			0			0			
20	Goubawa	1 149	0			1	Bon	oui	0			
21	Maïkalgo Peulh	1 764	0			0			0			
22	Jikata peulh	245	0			0			0			
C	Grappe de Golo Soli	6 525	0			2			0			

23	Goli Soli	1 351	0		1	Bon	oui	0			
24	Golo kada	623	0		0			0			
25	Golo Gabass	389	0		0			0			
26	Golo peulh	795	0		0			0			
27	Angoual zaroumey	1 309	0		1	Passbl	oui	0			
28	Kouka koumbeye	562	0		0			0			
29	Kouka namazari	284	0		0			0			
30	Marake	292	0		0			0			
31	Madé peulh	175	0		0			0			
32	Garin kann	745	0		0			0			
D	Grappe de Badifa	9 723	0		4			0			
33	Badifa	1 506	0		1	Bon	oui	0			
34	Chédam	1 140	0		1	Mauv	oui	0			
35	Tombo Magori	1 050	0		0			0			
36	Banizoumbou Issa	1 640	0		1	Pass	oui	0			
37	Maiherama	1 007	0		0			0			
38	Dadin Kowa	1 070	0		0			0			
39	Korongobaye	425	0		0			0			
40	Boueimi	1 572	0		1	Bon	oui	0			
41	Maiherama peulh	313	0		0			0			
E	Grappe de Doula	4 486	0		1			0			
42	Doula	851	0		1	Pass	oui	0			
43	Garanga	753	0		0			0			
44	Baré Bari	702	0		0			0			
45	Garin Malam	397	0		0			0			
46	Bouzoum	611	0		0			0			
47	Garin Dan Bina	682	0		0			0			
48	Garin Kadadé	490	0		0			0			
	Total Commune	58 388	2		13			4			

Source : diagnostic participatif

Tableau n° 19 : Situation du personnel de santé (Commune) dans les CSI

Titre	Médecin		Infirmier		Sage femme		Laborantin		ASB		Total
	Contractuel	Titulaire	contrac	titul	contrac	titul	contrac	titul	contrac	titul	
Nbre	00	01	02	02	02	00	00	00	02	00	09

Sources : CSI de Koré Maïroua et de Maïkalgo

En rapportant les infrastructures et le personnel à l'effectif de la population totale de la commune, on a les ratios suivants :

- ✓ Un CSI pour 27126 habitants ;
- ✓ Un médecin pour 54 251 habitants (la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étant d'un (1) médecin pour 10 000 habitants) ;
- ✓ un infirmier pour 13 563 habitants, contre un infirmier pour 5 000 habitants (norme OMS) ;

Comparés aux normes de l'OMS, ces ratios sont loin d'être satisfaisants, d'où la nécessité de créer d'autres CSI, des cases de santé et renforcer le personnel de santé.

Les contraintes du secteur de la santé :

- 1 Insuffisance des cases de santé (13 CS pour 48 villages administratifs)
- 2 Insuffisance des CSI
- 3 Insuffisance du personnel dans les CSI
- 4 Manque de dépôts de produits pharmaceutiques dans beaucoup de gros villages
- 5 Mauvais états de l'ambulance du CSI de Koré
- 6 Manque d'infrastructures d'hygiène/assainissement dans les centres de santé
- 7 Les comportements antihygiéniques des populations qui favorisent beaucoup de maladies
- 8 Problèmes d'accessibilité aux CSI liée au mauvais état des routes

2.2.3 L'Hydraulique

Selon la DDH/A de Tibiri les infrastructures hydrauliques de la commune de Koré Mairoua se présentent comme suit : 54 Forages PMH, 85 puits cimentés, et 4 Mini AEP ; soit 188 équivalents de points d'eau. Certains types d'infrastructures, tels que les Mini AEP, sont en nombre insuffisant. Quatre Mini AEP seulement dans toute la commune, alors qu'il y a 22 villages qui ont plus de 1000 habitants. Les infrastructures hydrauliques comme les forages PMH sont en grande partie en pannes. Selon les résultats du diagnostic zonal, il y a des villages de la commune qui n'ont aucun point d'eau et doivent donc se déplacer pour s'approvisionner en eau.

Pour l'année 2013 les indicateurs d'appréciation de l'accès à l'eau potable sont :

- * Taux de couverture géographique (TCg): 80,30% (pour une moyenne régionale identique);
- * Taux d'accès théorique (TAt) : 61,30% (pour une moyenne régionale de 62,45%).

Tableau n° 20: Infrastructures hydrauliques de la commune de Koré

Type d'infrastructure	Nombre	Etat		
		Bon	Passable	Mauvais
Forages PMH	54	30		24
Forages pastoraux	00			
Puits Cimentés (y compris puits pastoraux)	85	85		
AEP	00			
Mini AEP	04	00	03	01

Source : Direction départementale de l'hydraulique et de l'assainissement (DDH/A) de Tibiri

Tableau n°21: Répartition des infrastructures hydraulique par grappe de village

N°	Grappes de village	Populati on	Types d'infrastructures								
			Puits Ciments		Forage PMH		Mini AEP			Forages pastoraux	
			Nbre	Etat	Nbre	Etat	Nbre	Etat	Gestion	Nbre	Etat
1	Grappe de Koré	18 870	24	Bon	19	15 en mauvais état	1	Bon état	Elhyfos	1	Bon
2	Grappe Maïkalgo	18 784	30	Bon	33	23 en mauvais état	1	Mauvais état	CG	0	
3	Grappe de Golo Soli	6 525	9	Bon	9	3 en mauvais état	0			0	
4	Grappe de Badifa	9 723	16	Bon	7	2 en mauvais état	2	Passables	CG	0	
5	Grappe de Doula	4 486	7	Bon	9	4 en mauvais état	0			0	
Total Commune		58 388	86	Bon	77	47 en mauvais état	4	3 en état passable et 1 mauvais		1	Bon

Source : Diagnostic participatif

Tableau n°22: Répartition des infrastructures hydrauliques par village

N°	Grappes/Village	Population	Types d'infrastructures								
			Puits Ciments		Forage PMH		Mini AEP			Forages pastoraux	
			Nbre	Etat	Nbre	Etat	Nbre	Etat	Gestion	Nbre	Etat
A	Grappe de Koré	18 870	24		19		1			1	
1	Koukoki	3 614	2	Pass	6	Mauv	0			0	
2	Kooré M.	6 543	5	Bon	3	Mauv	1	Pass	Elhyfos	1	Bon
3	B. Imanan	1 251	3	Pass	1	Mauv	0			0	
4	Garin Aouta	799	2	Mauv	1	Mauv	0			0	
5	Garin Mouscouri	298	0		1	Mauv	0			0	
6	Angoual Baré	1 901	3	Pass	1	Mauv	0			0	
7	Angoual Taoura	564	1	Pass	0		0			0	
8	Garin Garkoua	327	1	Bon	0		0			0	
9	Garin Chamaki	282	1	Bon	3	Mauv	0			0	
10	Hamdallahi	1074	1	Mauv	1	Mauv	0			0	
11	Banguiro	1 736	3	Bon	2	Mauv	0			0	
12	Zarmandé	481	2	Bon	0		0			0	
B	Grappe Maïkalgo	18 784	30		33		1			0	
13	Maïkalgo	5 396	8	Bon	20	15 Mauv	0			0	
14	Roukougé Peuls	990	0		1	Mauv	0			0	
15	Loma	2 421	1	Bon	4	3 Mauv	1	Mauv		0	
16	Toulou roukougé	2 616	2	Bon	1	Bon	0			0	
17	Zéla	1 933	8	Bon	2	Mauv	0			0	
18	Kaïni Kougoum	1 382	8	Bon	2	Mauv	0			0	
19	Goubawa Dan kalgo	888	1	Bon	1	Mauv	0			0	
20	Goubawa	1 149	2	Bon	1	Bon	0			0	
21	Maïkalgo Peulh	1 764	0		1	Mauv	0			0	
22	Jikata peulh	245	0		0		0			0	
C	Grappe de Golo Soli	6 525	9		9		0			0	

23	Goli Soli	1 351	1	Pass	1	Bon	0			0	
24	Golo kada	623	2	Pass	0		0			0	
25	Golo Gabass	389	1	Bon	2	1 bon	0			0	
26	Golo peulh	795	0		0		0			0	
27	Angoual zaroumey	1 309	1	Bon	2	1 bon	0			0	
28	Kouka koumbeye	562	2	Bon	1	Mauv	0			0	
29	Kouka namazari	284	0		1	Mauv	0			0	
30	Marake	292	1	Bon	1	Bon	0			0	
31	Madé peulh	175	0		0		0			0	
32	Garin kanna	745	1	Bon	1	Mauv	0			0	
D	Grappe de Badifa	9 723	16		7		2			0	
33	Badifa	1 506	5	Bon	0		1	Pass		0	
34	Chédam	1 140	1	Bon	0		0			0	
35	Tombo Magori	1 050	1	Bon	2	1 bon	0			0	
36	Banizoubou Issa	1 640	2	Bon	1	Mauv	0			0	
37	Maïhérama	1 007	1	Bon	0		0			0	
38	Dadin Kowa	1 070	2	Pass	2	1 bon	0			0	
39	Korongobaye	425	0		2	Mauv	0			0	
40	Boueimi	1 572	4	3 Bons	0		1	Pass		0	
41	Maïhérama peulh	313	0		0		0			0	
E	Grappe de Doula	4 486	7		9		0			0	
42	Doula	851	1	Pass	3	2 Bons	0			0	
43	Garanga	753	1	Pass	2	Mauv	0			0	
44	Baré Bari	702	1	Pass	2	1 bon	0			0	
45	Garin Malam	397	1	Pass	0		0			0	
46	Bouzoum	611	1	Pass	1	Mauv	0			0	
47	Garin Dan Bina	682	1	Bon	1	Bon	0			0	
48	Garin Kadadé	490	1	Mauv	0		0			0	
	Total Commune	58 388	86		77		4			1	

Les contraintes du secteur de l'hydraulique

Les différents problèmes rencontrés au niveau des infrastructures hydrauliques sont :

- 1 Manque de point d'eau dans certains villages
- 2 Panne de plusieurs ouvrages (surtout les forages PMH)
- 3 Insuffisance des Mini AEP
- 4 Faible capacité du Mini AEP de la ville de Koré
- 5 Insuffisance de l'entretien des ouvrages par les populations
- 6 Non disponibilité de pièces de recharge sur le marché
- 7 Détournement des fonds par les comités de gestion
- 8 La Mairie ne jouant pas pleinement son rôle de maître d'ouvrage

2.2.4 Hygiène- assainissement

Face aux problèmes de l'insalubrité de la ville de Koré Maïroua, la Mairie a initié quelques actions dont la construction de cinq(5) dépotoirs à travers la ville. Malheureusement ces infrastructures sont très mal utilisées par les populations.

La présence d'un chapelet de mares complique des actions d'assainissement pendant la saison des pluies. Ce problème d'insalubrité existe dans tous les villages de la commune.

Pour les latrines familiales, leur construction et utilisation sont encore faibles en milieu rural. Des actions doivent être envisagées pour la promotion de construction de latrines familiales modernes ou améliorées.

Tableau n° 23 : Etat des infrastructures et matériels d'hygiènes et assainissement dans le chef lieu de commune

Types	Nombre	Etat			Observations
		Bon	Passable	Mauvais	
Caniveaux (en ml)	00				
Dépotoirs	05			05	
Camion/Tracteurs	01	01			
Charrettes	03	03			
Latrines publiques	02		02		

Source : Mairie de Koré Maïroua

Les contraintes du secteur Hygiène/assainissement

- 1 Insuffisance des latrines familiales
- 2 Comportements non hygiénique des populations
- 3 Manque de caniveau dans la ville de Koré
- 4 Mauvais états des dépotoirs de la ville de Koré
- 5 Manque de service d'hygiène assainissement de la ville

2.2.5 Formation professionnelle et emplois

Il existe un seul centre de formation en développement communautaire(CFDC) pour la formation professionnelle des jeunes. Le CFDC, bien qu'il soit l'un des meilleurs de la région, reste insuffisant pour couvrir les besoins de formation des jeunes de la commune surtout avec la récente suppression du CFEPD par le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues et de l'éducation civique. D'où la nécessité de créer d'autres CFDC dans

certains gros centres de la commune comme les villages de Maïkalgo et Boureimi.

Cette insuffisance des infrastructures de formation professionnelle amène certains jeunes de la commune à exercer le métier de transport moto « Cabou-cabou » ou le petit commerce. A titre illustratif la commune a enregistré plus de 300 Motos taxis.

Les contraintes du secteur

- Insuffisance de centres de formation professionnelle
- Insuffisance d'emplois (surtout pendant la saison sèche)
- Manque d'organisation des jeunes
- Absence de structures d'appui des jeunes

2.2.6 Jeunesse, sport et culture

Il n'y a aucune infrastructure sportive et culturelle. Pourtant des infrastructures doivent être créées dans ces domaines pour un meilleur épanouissement de la jeunesse de la commune (surtout dans les grands centres comme Koré et Maïkalgo).

Les contraintes du secteur

- Manque d'infrastructures de jeunesse dans tous les villages de la commune
- Manque de compétence pour encadrer la jeunesse
- Manque d'organisations sportives et culturelles pour les jeunes

2.3. Les secteurs économiques

Il faut rappeler que l'économie de la commune est dominée par les activités agropastorales qui sont pratiquées par l'essentielle de la population.

2.3.1 L'agriculture

L'agriculture est la principale activité économique des populations de la commune de Koré Maïroua. Elle est pratiquée par plus de 95% de la population.

On distingue deux types de production agricoles dans la commune : la production pluviale et la production maraîchère.

a) Production pluviale.

Elle est la plus importante, mais reste malheureusement tributaire des aléas climatiques tels que les sécheresses et les inondations. Pratiquée surtout sur des terres dunaires peu fertiles, elle concerne les cultures céréalières (mil, sorgho et maïs), les légumineuses (niébé, arachide) et d'autres cultures comme le voandzou, le sésame, le gombo, l'oseille, etc. les productions céréalières sont principalement destinées à l'autoconsommation, alors que les productions de niébé et d'arachide sont surtout destinées à la commercialisation et leur autoconsommation tourne autour de 20%.

Deux systèmes de cultures sont pratiqués par les producteurs, à savoir l'association mil+niébé+sorgho et la culture pure de niébé ou d'arachide ou de voandzou. Le problème de terres cultivables fait que l'assolement et la jachère (techniques de fertilisation naturelle) sont très peu pratiqués par les producteurs.

Le choix des semences se fait par sélection des meilleurs épis ou des meilleures gousses à la récolte, mais certains producteurs se ravitaillent en semences améliorées auprès des services de l'agriculture ou au centre semencier de Guéchémé.

Les producteurs utilisent très peu de fumures organiques, de fumures minérales et de produits fongicides. Ceux qui utilisent les engrais chimiques s'approvisionnent à Doutchi ou dans les marchés ruraux. Les maladies fongiques provoquent des pertes énormes sur les productions. Les principaux ravageurs sont les acridiens, les punaises, les pucerons, les insectes floricoles et le *striga*.

En termes de mécanisation, il faut noter que l'utilisation de « canadien » à trois dents et surtout de la charrue est bien maîtrisée dans la commune.

Malgré que la commune soit une zone à vocation agricole, les infrastructures agricoles, en amont comme en aval, sont faibles ou inexistantes pour certaines. Par exemple, il n'y existe aucune boutique d'intrants agricoles/produits phyto dans toute la commune.

Tous ces facteurs font que les rendements des principales cultures sont relativement faibles. Ces rendements tournent autour de 400 à 500 kg/ha pour le mil et de 100 à 150 kg/ha pour le Niébé.

Le diagnostic fait ressortir que les productions agricoles ne couvrent presque jamais les besoins alimentaires des populations. Ainsi selon le service communal de l'agriculture, depuis plus de 10 ans, chaque année 7 à 24 villages sont déclarés déficitaires.

c) Les cultures irriguées :

La production irriguée est pratiquée dans la zone du Dallol Maouri (dans la grappe de Maïkalgo) sur quatre(4) localités, à savoir Zéla, Toulou roukougé, Maïkalgo et Garin Tohé. La superficie totale est d'environ 72,2 ha. Les différentes cultures sur ces sites sont la canne à sucre, le manioc, le chou, la laitue, le piment, le poivron et les arbres fruitiers comme les manguiers.

Avec la maîtrise de l'eau, les rendements obtenus sont bons.

Ces cultures apportent des revenus complémentaires dans les zones où elles sont pratiquées.

Il existe encore des potentialités en terres aménageables dans la partie Dallol de la commune, qui peuvent être exploitées pour réduire les effets des aléas climatiques.

Tableau n° 24: Disponibilité en terres aménageables (pour cultures maraîchères) dans la commune

Types	Localisation (villages)	Nombre de sites	Superficies (en ha)	Spéculations possibles	Statut foncier des sites
Dallol	Zéla, Toulou, Maïkalgo, Loma et Roukougé Peuhl	plusieurs	2 400	Cultures maraîchères habituelles	Détentions coutumières
Cuvette	Golo Kada, Angoual Dan Ba Aré	2	4	Cultures maraîchères habituelles	Détentions coutumières

Source : Service communal de l'agriculture

Tableau n°25: Infrastructures agricoles et de sécurité alimentaires de la commune

Type d'infrastructures	Nbre	Etat			Fonctionnalité	
		Bon	Passable	Mauvais	Fonctionnelle	Non fonctionnelle
Banques céréalières (BC)	7	7			6	1
Banques d'intrants agricoles (BIA)	0					
Boutique coopérative	2	2				2
Magasin stockage ou de conservation de produits agricoles	0					
AHA	0					
Sites maraîchers (72,2 ha)	Plusieurs		Passables			
Puits maraîchers	80					Plus de la moitié
Tracteur	1	1			1	
Batteuse	1	1				1
Forages maraîchers	7	7				
Magasins OPVN	1	1			1	

Source : Service communal de l'agriculture

Tableau n°26: Situation des infrastructures agricoles et de sécurité alimentaire par grappe de village

N°	Grappes de villages	Population	Types d'infrastructures						
			BC			Boutiq coop	BIA	Magasin de stockage	Puits maraîchers
			Nbre	Etat	fonctionnel	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
1	Grappe Koré	18 870	2	1 en mauvais état	Oui	0	0	0	0
2	Grappe Maïkalgo (zone du Dallol)	18 784	2	Bon	1 non	0	0	1	78
3	Grappe Golo Soli	6 525	3	Bon	1 non	0	0	1	0
4	Grappe de Badifa	9 723	1	bon	Oui	0	0	1	0
5	Grappe de Doula	4 486	0			0	0	0	0
Total Commune		58 388	8			0	0	3	78

Source : Diagnostic participatif

Tableau n°27 : Situation des infrastructures agricoles et de sécurité alimentaire par village

N°	Village	Population	Types d'infrastructures							
			BC			Boutiq coop	BIA	Magasin stockage	de	Puits maraichers
			Nbre	Etat	fonctionnel	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	
A	Grappe Koré	18 870	2			0	0	0	0	
1	Koukoki	3 614	1	Mauv	oui	0	0	0	0	
2	Koré M.	6 543	1	Bon	oui	0	0	0	0	
3	B. Imanan	1 251	0			0	0	0	0	
4	Garin Aouta	799	0			0	0	0	0	
5	Garin Mouscouri	298	0			0	0	0	0	
6	Angoual Baré	1 901	0			0	0	0	0	
7	Angoual Taoura	564	0			0	0	0	0	
8	Garin Garkoua	327	0			0	0	0	0	
9	Garin Chamaki	282	0			0	0	0	0	
10	Hamdallahi	1074	0			0	0	0	0	
11	Banguiro	1 736	0			0	0	0	0	
12	Zarmandé	481	0			-	-	-	-	
B	Grappe Maïkalgo	18 784	2			-	-	1	78	
13	Maïkalgo	5 396	1	Pass	oui	0	0	1	20	
14	Roukougé Peuls	990	0			0	0	0	0	
15	Loma	2 421	1	Bon	non	0	0	0	6	
16	Toulou roukougé	2 616	0			0	0	0	16	
17	Zéla	1 933	0			0	0	0	36	
18	Kaïni Kougoum	1 382	0			0	0	0	0	
19	Goubawa Dan kalgo	888	0			0	0	0	0	
20	Goubawa	1 149	0			0	0	0	0	
21	Maïkalgo Peulh	1 764	0			0	0	0	0	
22	Jikata peulh	245	0			0	0	0	0	
C	Grappe Golo Soli	6 525	3			0	0	1	0	



23	Goli Soli	1 351	0			0	0	1	0
24	Golo kada	623	0			0	0	0	0
25	Golo Gabass	389	0			0	0	0	0
26	Golo peulh	795	0			0	0	0	0
27	Angoual zaroumey	1 309	1	Pass	oui	0	0	0	0
28	Kouka koumbeye	562	0			0	0	0	0
29	Kouka namazari	284	0			0	0	0	0
30	Marake	292	1	Bon	non	0	0	0	0
31	Madé peulh	175	0			0	0	0	0
32	Garin kanna	745	1	Pass	oui	0	0	0	0
D	Grappe de Badifa	9 723	1			0	0	1	0
33	Badifa	1 506	1	Bon	oui	0	0	1	0
34	Chédam	1 140	0			0	0	0	0
35	Tombo Magori	1 050	0			0	0	0	0
36	Banizoumbou Issa	1 640	0			0	0	0	0
37	Maiherama	1 007	0			0	0	0	0
38	Dadin Kowa	1 070	0			0	0	0	0
39	Korongobaye	425	0			0	0	0	0
40	Boueimi	1 572	0			0	0	0	0
41	Maiherama peulh	313	0			0	0	0	0
E	Grappe de Doula	4 486	0			0	0	0	0
42	Doula	851	0			0	0	0	0
43	Garanga	753	0			0	0	0	0
44	Baré Bari	702	0			0	0	0	0
45	Garin Malam	397	0			0	0	0	0
46	Bouzoum	611	0			0	0	0	0
47	Garin Dan Bina	682	0			0	0	0	0
48	Garin Kadadé	490	0			0	0	0	0
	Total Commune	58 388	8			0	0	3	78

Les contraintes du secteur agricole

Le secteur agricole dont dépend l'essentiel de la population de la commune, fait face à beaucoup de contraintes, dont entre autres :

- 1 Pauvreté et dégradation des sols
- 2 Insuffisance des superficies cultivables
- 3 Attaques parasitaires importantes
- 4 Pluviométrie irrégulière
- 5 Non disponibilité/accessibilité des intrants agricoles (engrais, produits phyto)
- 6 Insuffisance des semences de qualité
- 7 Insuffisance du nombre de brigadiers phyto formés
- 8 Insuffisance de l'encadrement technique des producteurs
- 9 Insuffisance de formations des producteurs
- 10 Organisations des producteurs peu fonctionnelles
- 11 Insuffisance des BC
- 12 Problèmes de gestion des BC existantes

2.3.2 L'élevage

L'élevage est la deuxième activité économique des populations de la commune. Le cheptel est composé en grande partie de bovins, ovins et caprins, et de quelques asins, camelins, et équins.

L'élevage des bovins est le plus pratiqué à cause des avantages divers qu'il offre : transport par charrette, culture attelée, Lait et produits laitiers, embouche.

L'élevage est une activité économique pratiquée par toutes les ethnies de la commune, par les hommes comme par les femmes. Les femmes font surtout l'élevage des petits ruminants.

On trouve des éleveurs sédentaires, et des transhumants. L'embouche est pratiquées presque dans les villages de la commune et est une source de revenus mobilisables.

Tableau n°28: Effectifs du cheptel de la commune (2013)

Espèces	Effectifs	Equivalent(UBT)
Bovins	17 757	14 206
Ovins	36 214	4 532
Caprins	53 299	7 995
Camelins	436	436
Asins	2909	2909
Equins	491	491
Total	111 106	30 569

Source : Service communal de l'élevage

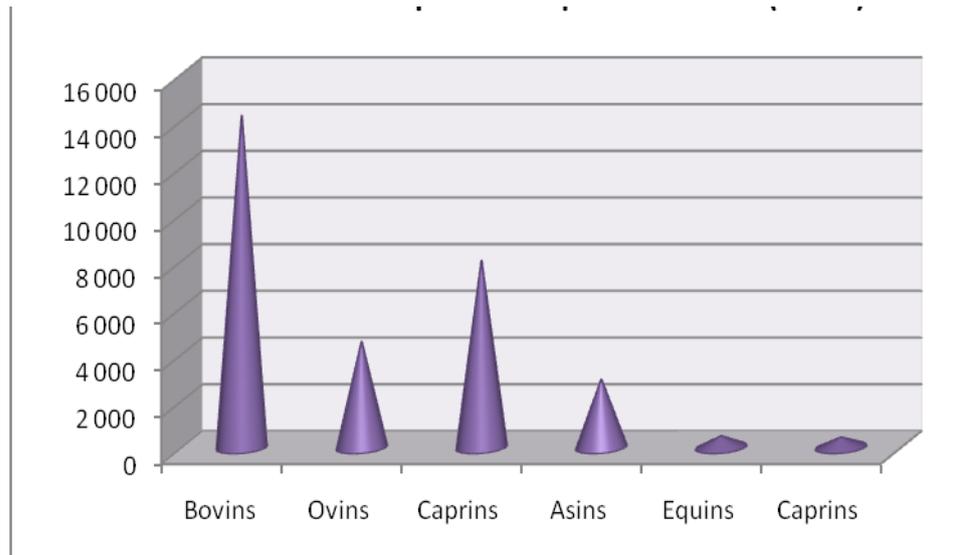


Figure N°5 : Les effectifs du cheptel de la commune(en équivalent UBT) (2013)

Dans le domaine de l'élevage, la commune dispose de quelques infrastructures, en amont comme en aval. Il s'agit de :

- Trois(3) **abattoirs** dont 1 à Koré Maïroua, 1 à Boureimi et 1 à Zéla
- Quatre(4) **puits pastoraux** à Badifa, Kiamili, Bouzoum et Doula
- Trois(3) **parcs de vaccination** : à Koré, Maïkalgo peulh et Rigia Maïyaki
- Deux **couloirs de passage internationaux** venant du Nigéria pour rejoindre le Mali. L'un des couloirs passe par Maïkalgo, Koakoré et Doula ; le deuxième passe par Badifa Tombo vers Filingué.
- D'autres couloirs de passage non encore matérialisés (Koré Maïroua - Kiamili et Koré Maïroua- Koakoré)
- Six(6) **aires de pâturage** à Koré Maïroua, Maïkalgo, Koakoré, Maihérama, Loma peuhl, et Badifa.

Tableau n° 29: Etat des infrastructures pastorales de la commune de Koré

Type d'infrastructure	Nbre	Etat			Fonctionnalité	
		Bon	Passable	Mauvais	Fonctionnelle	Non fonctionnelle
Ranch	00					
Banque aliments pour bétail (BAB)	00					
Banque d'intrants zootechniques (BIZ)	00					
Abattoirs	03	01	02		03	
Parc de vaccination	03	02		01	03	
Couloir de passage	02				02	
Marchés à bétail	03		03		03	

Source : Service communal de l'élevage

Tableau n°30: Situation des infrastructures pastorales par grappe de villages

N°	Grappes villages de	Types d'infrastructures									
		Abattoirs			Marché à bétail		Parc de vaccination			BAB	BIZ
		Nbre	Etat	Fonctionnel	Nbre	Aménagé	Nbre	Etat	Fonctionnel	Nbre	Nbre
1	Grappe Koré	1	Bon	Oui	1	Oui	0			0	0
2	Grappe Maïkalgo	1	Bon	Oui	1	Non	0			0	0
3	Grappe de Golo Soli	0			0		1	Bon	Oui	0	0
4	Grappe de Badifa	1	Bon	Oui	1	Non	0			0	0
5	Grappe de Doula	0			0		0			0	0
	Total Commune	3	Bon	Oui	3		1	Bon	Oui	0	0

Source : *Diagnostic participatif*

Tableau n°31: Situation des infrastructures pastorales par villages

N°	Grappes /Villages	Types d'infrastructures									
		Abattoirs			Marché à bétail		Parc de vaccination			BAB	BIZ
		Nbre	Etat	Fonctionnel	Nbre	Aménagé	Nbre	Etat	Fonctionnel	Nbre	Nbre
A	Grappe Koré	1			1		0			0	0
1	Koukoki	0			0		0			0	0
2	Kooré M.	1	Bon	oui	1	Oui	0			0	0
3	B. Imanan	0			0		0			0	0
4	Garin Aouta	0			0		0			0	0
5	Garin Mouscouri	0			0		0			0	0
6	Angoual Baré	0			0		0			0	0
7	Angoual Taoura	0			0		0			0	0
8	Garin Garkoua	0			0		0			0	0
9	Garin Chamaki	0			0		0			0	0
10	Hamdallahi	0			0		0			0	0

11	Banguiro	0			0		0			0	0
12	Zarmandé	0			0		0			0	0
B	Grappe Maïkalgo	1			1		0			0	0
13	Maïkalgo	0			0		0			0	0
14	Roukougé Peuls	0			0		0			0	0
15	Loma	0			0		0			0	0
16	Toulou roukougé	0			0		0			0	0
17	Zéla	1	Bon	oui	1	Non	0			0	0
18	Kaïni Kougoum	0			0		0			0	0
19	Goubawa Dan kalgo	0			0		0			0	0
20	Goubawa	0			0		0			0	0
21	Maïkalgo Peulh	0			0		0			0	0
22	Jikata peulh	0			0		0			0	0
C	Grappe de Golo Soli	0			0		1			0	0
23	Goli Soli										
24	Golo kada										
25	Golo Gabass										
26	Golo peulh										
27	Angoual zaroumey										
28	Kouka koumbeye										
29	Kouka namazari										
30	Marake						1	Bon	oui		
31	Madé peulh										
32	Garin kanna										
D	Grappe de Badifa	1			1		0			0	0
33	Badifa	0			0		0			0	0
34	Chédam	0			0		0			0	0

35	Tombo Magori	0			0		0		0	0
36	Banizoumbou Issa	0			0		0		0	0
37	Maïhérama	0			0		0		0	0
38	Dadin Kowa	0			0		0		0	0
39	Korongobaye	0			0		0		0	0
40	Boueimi	1	Bon	oui	1	Non	0		0	0
41	Maïhérama peulh	0			0		0		0	0
E	Grappe de Doula	0			0		0		0	0
42	Doula	0			0		0		0	0
43	Garanga	0			0		0		0	0
44	Baré Bari	0			0		0		0	0
45	Garin Malam	0			0		0		0	0
46	Bouzoum	0			0		0		0	0
47	Garin Dan Bina	0			0		0		0	0
48	Garin Kadadé	0			0		0		0	0
	Total Commune	3			3		1		0	0

Source : Diagnostic participatif

Les contraintes du secteur élevage

- 1 Insuffisance de pâturage
- 2 Réduction des aires de pâturage (par les agriculteurs et le Sida cordifolia)
- 3 Insuffisance des points d'eau
- 4 Mauvais état de certains parcs de vaccination
- 5 Couloirs de passage non balisés et non respectés par les agriculteurs
- 6 Manque d'aliment complémentaire pour bétail et de produits zootechniques
- 7 Manque de BAB et de BIZ
- 8 Insuffisance de l'encadrement technique des éleveurs

2.3.3 Produits forestiers et de la Pêche

La pêche est possible au niveau des mares comme Zéla, Koré Maïroua, Badifa et Golo Kada, mais cela nécessitera des actions de désensablement et d'aménagement conséquentes.

Les produits forestiers commercialisés concernent surtout les fruits de *Balanites Egyptiaca*(Adoua), les fruits de *Hyhaène Thébaïca*, les gousses de *Gao*, et surtout le bois de chauffe. Ces produits apportent des revenus complémentaires pour les populations.

Les contraintes identifiées sont :

- 1 Coupe abusive de bois
- 2 Ravinement des terres
- 3 La transformation des terres en glaci

2.3.4 Le commerce

Le commerce est l'une des activités économiques des populations de la commune, surtout dans les gros centres comme Koré Maïroua, Boureimi et Maïkalgo.

Un pourcentage non négligeable de la population exerce des activités commerciales. L'existence des marchés hebdomadaires tels que ceux de Boureimi, Zéla, Maïkalgo et Koré Maïroua est un atout pour les activités commerciales des populations, mais aussi pour la mobilisation de ressources financières par la Mairie. Pour mieux jouer leur rôle de pôle de développement économique de la commune, ces différents marchés ont besoins d'être aménagés et d'être facilement accessibles.

Le secteur commercial est dominé par l'informel, ce qui ne facilite pas la perception des taxes, patentes et autres impôts par la Mairie, donc entrave l'exécution des activités de développement qu'elle programme dans son budget.

La proximité avec le Nigéria est aussi un autre atout pour le développement des activités commerciales, pour les exportations comme pour les importations.

Tableau n°32 : Les différents marchés de la commune

N°	Marchés de	Type(Quotidien/ hebdomadaire)	Jour d'animation	Principaux produits	Accessibilité	Aménagé (oui ou non)
1	Koré Maïroua	Hebdomadaire	Jeudi	Produits agropastoraux, articles divers,	RN1, latérites, pistes	Non
2	Boureimi	Hebdomadaire	Dimanche	Produits agropastoraux, articles divers, grand marché de bétails	RN1, piste	Non (mais le marché de bétail est instance d'aménagement)
3	Zéla	Hebdomadaire	Mercredi	Produits agropastoraux, articles divers	Pistes	Non
4	Maikalgo	Hebdomadaire	Vendredi	Produits agropastoraux, articles divers	Latérites, pistes	Non
5	Doula	Hebdomadaire	Mardi	Produits agropastoraux, articles divers	Pistes	Non
6	Tombo Magori	Hebdomadaire		Produits agropastoraux, articles divers	Pistes	Non

Source : Mairie de Koré Maïroua

Les principales contraintes soulevées sont :

- 1 Etat dégradé des deux(2) routes latéritiques
- 2 Marchés non aménagés (surtout les marchés à bétail)
- 3 Caractère informel de la plupart des acteurs du commerce et du transport

2.3.5 Le transport

Le chef lieu de la commune étant un grand centre commercial, le transport s'y est développé pour faciliter les déplacements des populations. Cette activité est une source d'emplois et de revenus non négligeable. Les différents types de transport sont les véhicules de brousse, les taxis moto (appelés *Cabou Cabou*), les charrettes bovines et asines. La Commune dispose de deux(2) gares routières, un(1) à Koré Maïroua et un(1) autre à Boureimi. Il faut noter que toutes les compagnies de transport disposent des escales dans la ville de Koré Maïroua, ce qui facilite davantage les déplacements des populations.

Il faut cependant noter que les deux routes latéritiques ont besoin d'entretien en plusieurs endroits.

Tableau n°33 : Réseau routier dans la commune

Type	Axes	Villages desservis	Distances totale (en km)	Etat de la route
Route bitumée	RN1	Boureimi- Badifa- Koré Maïroua - Koakoré	42	Bon
Routes latéritiques	Tibiri	Koré Maïroua - Garin Garkoi- Garin Mouscouri- Angoual Dan Ba'Aré- Garin Zaroumey- Golo	24	Passable
	Maïkalgo	Koré Maïroua- Goubawa- Dan Dingi- Maïkalgo peulh- Maïkalgo	34	Passable
Total réseau routier (bitumé + latéritique)			100	

Source : Mairie de Koré Maïroua

Tableau n° 34: nombre véhicules/camions et de motos assurant le transport dans la commune

Types de moyens de transport	Nombre	Observations
Véhicules	ND	Beaucoup de ces véhicules sont immatriculés au Nigéria
Camions (dogon baré)	ND	Idem
Moto taxi (cabou cabou)	Plus de 300	Recensés à la Mairie de Koré Maïroua

Source : Mairie de Koré Maïroua

ND : non disponible

Les principales contraintes soulevées sont :

- 1 Etat dégradé des deux(2) routes latéritiques
- 2 Marchés non aménagés (surtout les marchés à bétail)
- 3 Caractère informel de la plupart des acteurs du commerce et du transport

2.3.6 L'artisanat

L'artisanat est Très peu développé dans la commune rurale de Koré Maïroua. On rencontre cependant certains corps de métiers comme la vannerie, la forge (fabrication de matériels agricoles et accessoires).

Comme activités artisanales il faut aussi noter la transformation des produits agricoles tels que l'extraction d'huile d'arachide pratiquée par les femmes.

2.3.7 Tourisme et hôtellerie

La commune ne dispose d'un site touristique, d'aucune infrastructure hôtelière (Hôtel, auberge, restaurant).

2.3.8 Mines et carrières

Aucune ressource minière n'est exploitée dans la commune. Quant aux carrières, elles sont constituées de quatre(4) sites d'emprunt de latérite/gravier, mais qui rapportent des recettes à la Mairie.

2.3.9 Petits métiers

Les petits métiers qu'on trouve dans la commune de Koré Maïroua sont la couture, la menuiserie métallique, la maçonnerie et la mécanique.

2.3.10 Professions libérales

Comme dans la plupart des communes rurales, les professions libérales sont rares dans la commune de Koré Maïroua. On trouve tout de même deux institutions financières (une caisse d'épargne et de crédit, et une agence de transfert d'argent).

Tab n°35: Institutions financières présentes dans la commune de Koré.

Type	Nombre	Noms	Fonctionnalité	
			Fonctionne	Non fonctionnel
Banque	0			
Caisse épargne/crédit	1	CPEC Ambouta	Oui	
Agence transfert argent	1	BNIF Afuwa	Oui	
Assurance	0			

Source : Diagnostic participatif

2.4. Institutions administratives et coutumières

Les différentes institutions administratives de la commune sont la Mairie et les services techniques communaux. Il faut noter que certains services n'ont pas locaux propres à eux.

Tableau n°36: Etat des institutions administratives de la commune

Administrations/Ser vices	Dispose de locaux	Matériaux des locaux	Etat des locaux	Personne l	Observations
Mairie	Oui	Dur	Bon	7	
Agriculture	Oui	Dur	Bon	1	
Elevage	Non			1	
Environnement	Non			1	
Secteur pédagogique	Non			1	
Hydraulique					Non installé dans la commune
Développement communautaire					Non installé dans la commune
COFOCOM	Non			1	Logé dans la Mairie

Source : Diagnostic participatif

2.5. Les ressources naturelles

La commune de Koré Maïroua n'est pas très riche en ressources naturelles. Les ressources naturelles exploitables concernent surtout les quelques aires de pâturage, les terres de culture, et les ressources en eau du Dallol et des mares.

2.6. Les sources de financement

Les sources de financement de la commune sont constituées de ressources internes de la Mairie, des appuis apportés par les ONG et associations de développement, les projets/programmes et les institutions de micro-finance.

2.6.2 Des ressources internes de la Mairie

Les ressources internes sont constituées des :

- ✓ Ressources fiscales ;
- ✓ Ressources non fiscales;
- ✓ Impôts directs;
- ✓ Taxes indirectes locales;
- ✓ Taxes rémunératrices.

Ces sources ne permettent pas à la Mairie de mobiliser assez de ressources pour répondre aux besoins d'investissements dans la commune. C'est pourquoi la commune fait alors recours à plusieurs types de partenaires.

2.6.2 Les projets et programmes, ONG/AD

Plusieurs projets et programmes ont appuyé ou appuient encore la commune dans plusieurs domaines.

Tab n°37: Liste des PTF intervenant ou en instance d'intervenir dans la commune

N°	Nom du PTF	Domaines d'intervention	En cours d'intervention	En instance
1	PAC3	Développement communautaire Développement rural	X	
2	ONG Swiss Contact	Education, élevage, agriculture, développement communautaire	X	
3	ONG CADEV	Développement communautaire	X	
4	PAAPSSP	Elevage	X	
5	LUX Dév	Education, développement social, développement communautaire	X	
6	PDEREJ	Développement communautaire	X	
7	PASEL 7	Elevage		
8	ONG REGAR	Développement communautaire	X	
9	ONG KARKARA	Développement communautaire	X	
10	LWR	Développement communautaire, AGR, Agriculture, Elevage		
11	ONG SAA	Sécurité alimentaire, Développement communautaire		

2.7. Analyse institutionnelle, organisationnelle et financière de la commune

Pour apprécier les forces et les faiblesses de la Commune, tant sur le plan de l'organisation, du fonctionnement que de sa capacité à mobiliser les ressources et

d'identifier ses besoins de renforcement de capacités, il a été procédé à l'évaluation de ses performances. Cette évaluation a concerné l'exercice 2013.

Une grille d'évaluation a été élaborée sur les éléments suivants :

- Domaines concernés par l'évaluation : Organisation interne de la Commune ; Gestion administrative et financière ; Mobilisation des ressources ; Planification et de la programmation du développement local ; Services/Produits/Réalisations de la Commune.
- Identification d'indicateurs et sous indicateurs pertinents pour chacun des cinq (5) domaines ci-dessus conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- Affectation des scores aux indicateurs et sous indicateurs. Ainsi, quatre (4) niveaux de scores croissants ont été arrêtés : le score de zéro est attribué au niveau 1, un (1) pour le niveau 2 ; deux (2) pour le niveau 3 et trois (3) pour le niveau 4 ; l'objectif étant l'identification des indicateurs qui sont les plus faibles.

Cette auto-évaluation a été faite par les responsables communaux. Il ressort de cette évaluation les insuffisances constatées par domaine :

2.7.1 Organisation interne

La plupart des indicateurs sont bons (score 2 à score 3) et indiquent donc un bon fonctionnement des différents organes, instances et services de la commune. Il faut cependant souligner les insuffisances telles que :

- ✓ La partielle application de la stratégie ville propre ;
- ✓ L'insuffisance de la diffusion des délibérations du conseil municipal.

2.7.2 Gestion administrative et financière

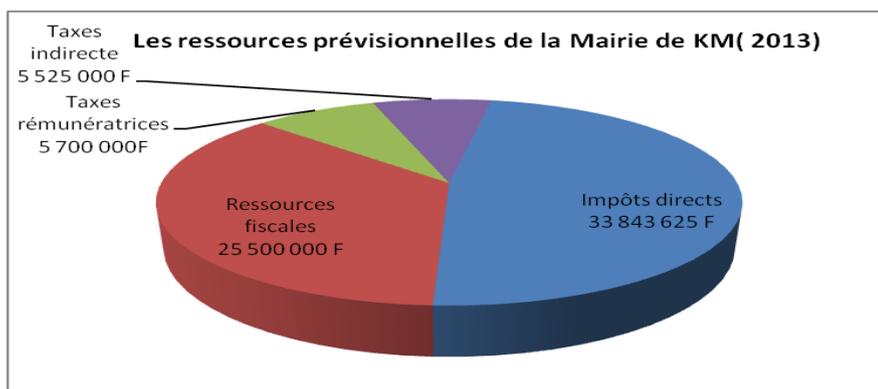
L'évaluation a permis de déceler les insuffisances suivantes :

- Insuffisance dans le recouvrement des ressources internes (le taux de recouvrement pour l'exercice 2013 était de 46,24% seulement) ;
- Faible taux d'exécution du budget d'investissement se situent entre 20% et 50% (Il était de 37,30% en 2013) ;

2.7.3 Mobilisation des ressources

Pour l'exercice 2013, les prévisions de ressources de la Mairie de Koré Maïroua étaient de **70 568 625 F cfa**, dont:

- ✓ Ressources fiscales : 25 500 000 F cfa (soit 36,% des ressources prévues). ;
- ✓ Les impôts directs : 33 843 625 F cfa (soit 48 %) ;
- ✓ Les taxes indirectes locales : 5 525 000 Fcfa (soit 7,83 %) ;
- ✓ Les taxes rémunératrices : 5 700 000 F cfa (soit 8 %) .
- ✓ Les ressources non fiscales : ≈ 00 % ;



Année	Budget Général	Prévisions(en F CFA)				Réalizations(en F CFA)					
		BI	(%)	BF	(%)	Recouvrement total	Taux (%)	DI	(%)	DF	(%)
2011	54 220 013	24 399 005		29 821 008		35 087 924	64,70	13 413 926		21 630 694	
2012	64 216 800	28 897 560		37 319 000		42 494 285	66,17	(DI + DF = 41 228 870)			
2013	71 026 625	31 961 981		39 064 644		32 840 750	46,24	14 570 202		26 412 434	

Figure N° 6: Composition des recettes prévisionnelles de la commune

Malheureusement toutes les recettes prévisionnelles ne sont pas recouvrées. En 2013 par exemple le taux de recouvrement était de 46,24%.

Selon la Mairie les écarts entre les prévisions et les réalisations s'expliquent en grande partie par l'incivisme fiscal des populations. Pourtant la Mairie a fait plusieurs activités de sensibilisation dans ce cadre, appuyée par des ONG/AD qui ont aussi mené des activités de mêmes types.

Pour beaucoup d'investissements, la commune fait recours à ses partenaires (ONG/AD, Projets/Programmes etc.)

Tableau n°38: Taux de réalisation du budget de la commune (2011-2014)

Sources : mairie

2.7.4 Planification/Programmation du développement local

La commune dispose d'un plan de développement communal élaboré de manière participative, mais l'évaluation montre que les actions prévues ne sont réalisées qu'entre 20 à 50%.

2.7.5 Les services /Produits et réalisations de la Commune

Les principaux services et produits rendus par la commune aux communautés sont :

- l'établissement des actes administratifs et d'état civil ;
- les services d'éducation, de santé, de protection de l'environnement etc.

La commune a ainsi réalisé plusieurs investissements physiques, un recensement administratif, des actions de sensibilisation des populations, etc.

L'évaluation montre que les services et produits de la commune satisfont les populations.

2. 8. Organisation et gestion de l'espace

2.8.1 L'habitat

Au plan national le taux d'urbanisation est passé de 16,3% en 2001 à 17,5% en 2005 et 20,4% en 2010. L'État a procédé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de planification urbaine basée sur l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), relayé par le plan urbain de référence (PUR) et d'une Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU) en 2004. Par ailleurs, une loi d'orientation sur l'urbanisme et l'aménagement foncier consacre la décentralisation des compétences en urbanisme (2010). La dernière décennie a ainsi été marquée par une avancée par rapport à la mise en place du cadre institutionnel et juridique pour le développement urbain au Niger dans un contexte de gestion décentralisée. Cependant, ce cadre n'a pas été accompagné par une mise en œuvre efficiente de la stratégie de développement urbain, faute d'une volonté politique suffisante et de mobilisation des partenaires pour faciliter les actions à initier.

Dans la commune de Koré Mairoua, l'habitat de type traditionnel est largement dominant dans les villages et hameaux. Les constructions sont en général en matériaux locaux, avec des formes architecturales traditionnelles, parfois typiques aux différents groupes ethnolinguistiques et culturels. Elles sont très souvent regroupées en concessions occupées par les membres d'une grande famille. Les quartiers sont caractérisés par des ruelles tortueuses, des lieux de dépôts d'ordures, des places publiques etc.

Au niveau du chef lieu de la commune il y a une certaine organisation des maisons et de constructions en matériaux définitifs, surtout dans les parties loties.

Malgré les dispositions prises pour renforcer le cadre juridique et institutionnel, notamment à travers la loi sur la politique de l'habitat de 1998, la commune ne dispose pas de schéma d'urbanisation.

2.8.2 Gestion foncière et domaniale

Avant l'avènement du Code Rural c'est à dire l'installation des commissions foncières, la gestion du domaine foncier est basée sur les modes d'organisation coutumiers, garantis par la chefferie traditionnelle.

Ces mécanismes coutumiers de gestion des rapports entre communautés ont certes permis une maîtrise de la situation et contribuent encore à la gestion des conflits, mais, ils s'avèrent insuffisants pour faire face à de nouveaux enjeux.

En vue d'assurer la gestion rationnelle et la sécurité des droits des opérateurs ruraux, l'Etat a institué les :

- Commissions Foncières Communales (COFOCOM) dans les Communes
- Commissions foncières des villages et tribus (COFOB) dans les villages et tribus.

L'organisation, les attributions ainsi que les modalités de fonctionnement des commissions foncières communales et des commissions foncières de villages ou tribus appelées commissions foncières de base ont été précisées par l'Arrêté N° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 pris en application des articles 120 et 121 de l'Ordonnance N°93-015 du 2 Mars 1993, portant Principes d'Orientation du Code Rural et de l'article 22 du Décret N°97-008 PRN/MAG/EL du 10 Janvier 1997,

portant organisation, attributions et fonctionnement des institutions chargées de l'application des Principes d'Orientation du Code Rural.

L'Arrêté stipule qu'en son article 2 : « la commission foncière communale a compétence sur l'ensemble des ressources naturelles rurales renouvelables (foncières, végétales, animales et hydrauliques) de la commune ».

La commission foncière communale assume les charges suivantes :

- L'information et la sensibilisation des populations de la commune par la vulgarisation des textes du Code Rural ;
- La tenue du dossier rural de la commune en rapport avec la commission foncière départementale ;
- La conduite du processus de délivrance de titres fonciers en rapport avec la commission foncière départementale ;
- La mise en place et encadrement des commissions foncières de villages et de tribus ;
- Le contrôle de mise en valeur des ressources naturelles rurales de la commune ;
- La conduite du processus de sécurisation (identification, délimitation, matérialisation et inscription au dossier rural) des ressources partagées (couloirs de passage, aires de pâturage, forêts, points d'eau, aires de repos des animaux, etc.) et du contrôle de leur mise en valeur ;
- La contribution au processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier de la Région ;
- La délivrance de contrat de concession rurale sur les terres du domaine public et privé ;
- La délivrance d'attestation de droit d'usage prioritaire sur les terroirs d'attache des pasteurs, en rapport avec la commission foncière départementale.

La commission foncière de village ou de tribu ou commission foncière de base a compétence sur l'ensemble des ressources naturelles rurales renouvelables (foncières, végétales, animales et hydrauliques) du village ou de la tribu.

Les outils utilisés par les Commissions foncières pour gérer le domaine foncier sont les actes de transactions foncières qui sont : l'attestation de détention coutumière, l'attestation de donation, l'attestation de vente de terrain, le certificat de prêt, le certificat de gage, le certificat de location, le Procès Verbal de conciliation et le titre foncier.

A tous ces outils s'ajoutent l'information et la sensibilisation des acteurs sur la prévention et la sécurisation des producteurs ruraux à travers la vulgarisation des textes du Code Rural et de la loi sur le Pastoralisme.

La commune rurale de Koré Maïroua dispose d'une Commission Foncière Communale (COFOCOM) et des Commission Foncière de Base (COFOB). Les chefferies font les conciliations en cas de conflits et les structures du Code Rural font la prévention des conflits fonciers.

2.8.3 La typologie des conflits fonciers

Les conflits les plus fréquents sont liés à la gestion des espaces agricoles et pastoraux (conflits agriculteurs – agriculteurs, agriculteurs – éleveurs...).

- *agriculteurs et éleveurs* : les conflits se posent le plus souvent au niveau de l'utilisation des ressources partagées : les points d'eau. Le retour précoce des animaux entraîne des dégâts dans les champs avec son corollaire de conflits parfois meurtriers entre agriculteurs et éleveurs. La zone du Dallol est considérée par certains spécialistes de la gestion des conflits comme la "capitale" des conflits agriculteurs-éleveurs. Le Dallol dispose des meilleurs résidus de récoltes, des eaux natronées très prisées par les animaux, toutes ces raisons font que les éleveurs transhumants passent au prix de leur vie par le Dallol à la fin de la saison des pluies avant de poursuivre leur route. La mise en culture de couloirs de passage et les difficultés d'accès aux points d'abreuvement sont aussi causes de situation de tension.
- *agriculteurs et agriculteurs* : Ces litiges sont liés au mode d'acquisition des propriétés foncières et surtout à la reconnaissance légale des limites physiques des champs. Très souvent, ils sont dus à des remises en cause des différentes transactions foncières (dons, prêts, gages...) par manque de pièces justificatives (documents écrits) et de témoins oculaires au moment des transactions.
- *éleveurs et éleveurs* : Ils sont enregistrés surtout par rapport à l'utilisation des points d'eau (mares, puits, forages) surtout quand ces derniers sont insuffisants.

La gestion de ces conflits est assurée d'abord par les chefs des villages, ensuite au niveau cantonal et à défaut à la justice pour règlement définitif.

La prévention des conflits et la sécurisation foncière sont des priorités pour les communautés pastorales et agricoles de la commune.

2.8.4. Outils d'aménagement

Les principaux outils d'aménagement sont :

- Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU),
- Plan Urbain de référence (PUR) en 2005,
- Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU) en 2004,
- Loi d'Orientation sur l'Urbanisme et l'Aménagement Foncier consacrant la décentralisation des compétences en urbanisme (2010),
- Ordonnance N°93-015 du 2 Mars 1993, portant Principes d'Orientation du Code Rural,
- Loi sur le Pastoralisme.

2.8.5. Rapports avec son environnement extérieur (intercommunalité)

La commune rurale de Koré Mairoua entretient des rapports avec son environnement extérieur, aussi bien proche que lointain.

Dans son environnement proche, c'est avec les communes voisines de Tibiri, de Kiéché, de Douchi et de Sakadamna avec lesquelles elle partage beaucoup de ressources naturelles et mêmes des infrastructures de développement.

Avec l'environnement lointain la commune travaille avec les partenaires au développement dans le cadre du financement des actions de développement.

Tous ces cadres doivent être formalisés à travers des rencontres périodiques ou de signature de convention.

2.8.6. Organisation et structures sociales (partis politiques, ONG, Associations, Chefferie, Partenaires Techniques et Financiers, etc.)

Le diagnostic participatif a permis d'identifier plusieurs associations œuvrant dans la commune rurale de Koré Maïroua. On distingue :

2.8.6.1. ONG et Associations de Développement

Plusieurs ONG/AD interviennent dans la commune et presque dans tous les domaines de la vie socioéconomiques des populations.

2.8.6.2. Structures syndicales

Cinq(5) structures syndicales, dans lesquelles évoluent les différents corps de travailleurs, sont recensées dans la commune. Il s'agit de :

- LUSTN;
- La CDTN ;
- du syndicat local des taxis motos.
- Du syndicat communal des transporteurs et conducteurs ;
- Du syndicat communal des commerçants

2.8.6.3. Associations socio- professionnelles

On note l'existence plusieurs associations des femmes, des jeunes, des coopératives, des parents d'élèves, des agriculteurs, des éleveurs, les Fadas etc.). On peut citer :

- ✓ Le réseau Dadin Kowa (avec 17 groupements) ;
- ✓ La fédération communale des réseaux

2.8.6.4. Structures de gestion communautaire

Présentes presque dans tous les villages administratifs de la commune, les structures de gestion communautaire sont constituées des différents comités de gestion (des points d'eau modernes, des écoles, des structures sanitaires, des banques céréalères, etc.). Beaucoup de ces comités de gestion ont des problèmes d'organisation et de gestion. Des actions de renforcement de capacités sont donc nécessaires.

2.8.6.5. Associations de défense des droits de l'homme

Les associations des droits de l'homme présentes dans la commune sont : l'ADDH, le MPCR et Transparency

2.8.6.6. Partis politiques

Plusieurs partis politiques sont présents dans la commune. On dénombre plusieurs formations politiques dont les plus représentatives sont l'Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP Zaman Lahiya), le Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS Tarayya), le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD Nassara), la Convention Démocratique et Sociale (CDS Rahama), le MODEN/FA Loumana, le PPN RDA, le RDP Jama'a

L'existence des structures associatives (ONG/AD, Associations socioprofessionnelles, Structures communautaires de gestion, Associations des droits de l'homme, partis politiques, syndicats) dénote de la bonne structuration du milieu social et humain de la commune.

Du point de vue des activités qu'elles mènent au profit des populations, ces organisations suppléent parfois le déficit ou la carence des structures publiques d'encadrement de proximité.

Elles font en effet œuvre de mobilisation sociale sur des questions présentant hautement un intérêt national. Elles contribuent également au renforcement des liens de solidarité dans les rangs des populations, en regroupant autour de leurs idéaux des personnes venant d'horizons les plus divers et en créant un faisceau de relations entre celles-ci.

Ces structures associatives participent de la création d'une véritable société civile pour porter assez haut le flambeau des aspirations des couches les plus défavorisées. Malheureusement, ces associations sont souvent inefficaces en raison de certaines difficultés qu'elles traversent, difficultés qui ont pour noms l'insuffisance de moyens matériels et financiers, l'insuffisance de personnel qualifié, le disfonctionnement des organes, l'extrême dépendance vis-à-vis des financements extérieurs, etc. Leur grand nombre rend par ailleurs aléatoire toute approche concertée ou en synergie, alors même qu'elles poursuivent parfois les mêmes buts. De facto, ces contraintes limitent significativement leur ardeur quant aux grandes ambitions qu'elles se proposent d'atteindre. Le principal défi dans ce secteur est l'incapacité de ces structures de mener à bien les actions pour lesquelles elles ont été constituées. Aussi, de par le rôle important qu'elles jouent dans l'encadrement de proximité des citoyens, ces structures associatives ont-elles réellement besoin de plus de soutien aussi bien en moyens qu'en formation.

Au terme de l'analyse- diagnostic, il ressort que la commune a beaucoup de potentialités lui permettant de se développer. Mais elle présente aussi beaucoup de contraintes qui entravent le processus de son développement. Les différentes potentialités et les contraintes de la commune sont classées dans les tableaux ci-dessous :

Tableau n°39 : Les potentialités de la commune

Domaine		Potentialités/opportunités
Démographie		Importance de la population active
Agriculture	1	Existence d'infrastructures routières qui desservent l'essentiel des villages;
	2	Maîtrise des techniques de production par les producteurs.
	3	Pluviométrie abondante et durée longue de la saison des pluies;
	4	Existence de terres aménageables (dans le Dallol) ;
	5	Existence de marchés d'écoulement des produits agricoles;
Elevage	1	Abondance et accessibilité des sous produits agricoles pour le bétail
	2	Existence des aires de pâturage
	3	Existence de couloirs de passage (locaux et internationaux)
	4	Existence de parc de vaccination
	5	Existence de grands marchés à bétail (Boureimi, ...etc.)
	6	Importance du cheptel
Environnement	1	Existence de mares aménageables
	2	Présence d'un parc forestier
Foncier	1	Moins de conflits fonciers
	2	Accès facile à la terre (plusieurs modes d'accès), y compris pour les femmes

	3	Existence des COFO (COFOCOM, COFOB)
Transport et Commerce	1	Présence de plusieurs grands marchés ruraux
	2	Proximité avec le Nigéria
	3	Présence d'un réseau routier important (dont la RN1)
	4	Présence de gares routières
	5	Importance du parc auto/moto
Education	1	Importance du taux de couverture scolaire
	2	Acceptation des parents à inscrire leurs enfants à l'école
	3	Faible taux de déperdition scolaire
	4	Présence de centres d'alphabétisation
	5	Implication des populations dans la gestion des établissements scolaires
Santé	1	Présence de plusieurs centres de santé
	2	Fréquentation des centres de santé par les populations
	3	Réseau routier (facilitant les évacuations des malades)
	4	Présence de dépôts de produits pharmaceutiques
	5	Implication des populations dans la gestion des centres de santé
Hydraulique	1	Sources de captage importantes
	2	Taux de couverture géographique
	3	Implication des populations dans la gestion des points d'eau
Hygiène/ assainissement		Présence d'un tracteur pour ramassage ordures
Communication	1	Couverture d'une bonne partie de la commune par les réseaux des téléphonies cellulaires
	2	Présence d'une radio communautaire
	3	Importance du réseau routier
Energie		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la ligne électrique NIGELEC ▪ Possibilité d'approvisionnement en carburant à partir du Nigéria
Finances		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sources de recettes internes importantes et variées ✓ Présence d'une CPEC fonctionnelle et d'une agence de transfert d'argent
Encadrement technique		Présence de plusieurs services techniques déconcentrés
Administration		Un conseil municipal et une Mairie dynamiques
		Existence de commissions spécialisées appuyant la Mairie et le Conseil
Dynamique sociale		Existence de plusieurs OSC et OCB
PTF		Intervention de plusieurs PTF

Tableau n° 40 : les contraintes au développement de la commune

Domaine		Contraintes/Faiblesses
Démographie/ emplois	1	Exode massif de la population active
	2	Insuffisance de formations professionnelles
Agriculture	1	Pauvreté et dégradation des sols
	2	Insuffisance des superficies cultivables
	3	Attaques parasitaires importantes
	4	Pluviométrie irrégulière
	5	Non disponibilité/accessibilité des intrants agricoles (engrais, produits phyto)
	6	Insuffisance des semences de qualité
	7	Insuffisance du nombre de brigadiers phyto formés
	8	Faible équipement des brigadiers phyto
	9	Insuffisance de l'encadrement technique des producteurs
	10	Insuffisance de formations des producteurs
Elevage	1	Insuffisance de pâturage
	2	Réduction des aires de pâturage (par les agriculteurs et le Sida cordifolia)
	3	Insuffisance des points d'eau
	4	Mauvais état de certains parcs de vaccination
	5	Couloirs de passage non balisés et non respectés par les agriculteurs
	6	Manque d'aliment complémentaire pour bétail et de produits zootechniques
	7	Insuffisance de l'encadrement technique des éleveurs
Environnement	1	Coupe abusive de bois
	2	Ravinement des terres
	3	Glacification des terres
Foncier	1	Non fonctionnalité des COFO (surtout des COFOB)
	2	Non déclaration de certains actes fonciers aux COFO
	3	Persistance des conflits agriculteurs/éleveurs
Commerce et transport	1	Etat dégradé des deux(2) routes latéritiques
	2	Marchés non aménagés (surtout les marchés à bétail)
	3	Caractère informel de la plupart des acteurs du commerce et du transport
Education	1	Mauvais états des classes ($\approx 45\%$ des classes sont des paillettes)
	2	Insuffisance des classes
	3	Manque de clôtures pour beaucoup d'écoles
	4	Manque d'école dans certains villages
	5	Insuffisance de matériels didactiques
	6	Insuffisance du personnel enseignant
	7	Insuffisance d'infrastructures d'hygiènes-assainissement dans les écoles
	8	Insuffisance des centres d'alphabétisation
	9	Difficultés de financement des centres d'alphabétisation
Santé	1	Insuffisance des cases de santé
	2	Insuffisance des CSI

	3	Insuffisance du personnel dans les CSI
	4	Manque de dépôts de produits pharmaceutiques dans beaucoup de gros villages
	5	Mauvais états de l'ambulance du CSI de Koré
	6	Manque d'infrastructures d'hygiène/assainissement dans les centres de santé
Hydraulique	1	Manque de point d'eau dans certains villages
	2	Panne de plusieurs ouvrages (surtout les forages PMH)
	3	Insuffisance des Mini AEP
	4	Faible capacité du Mini AEP de Koré
	5	Insuffisance de l'entretien des ouvrages
	6	Non disponibilité de pièces de recharge
	7	Détournement des fonds par les comités de gestion
Hygiène/assainissement	1	Mauvais comportements des populations
	2	Mauvais états des dépotoirs de la ville de Koré
	3	Manque de caniveau dans la ville de Koré
	4	Faible taux de latrines familiales
	5	Manque de service d'hygiène assainissement de la ville
Communication	1	Mauvais états des routes latéritiques
	2	Difficultés de fonctionnement de la radio communautaire
Energie	1	Problème d'extension du réseau électrique dans la ville de Koré
	2	Manque d'électricité dans des gros centres comme Maikalgo
Culture-sport-loisirs	1	Manque de MJC
	2	Manque d'infrastructures sportives (terrains de sport)
Finances	1	Faible capacité de mobilisation des ressources internes
	2	Incivisme fiscales des populations
Encadrement technique	1	Absence de certains services techniques dans la commune
	2	Insuffisance de moyens des services techniques
Administration		Insuffisance des moyens financiers
		Insuffisance du personnel
		Manque de certains services (exemple.....)
Dynamique sociale		Faibles capacités financières des OSC et des OCB
		Difficultés d'accéder aux financements
		Faibles capacités organisationnelles et techniques des OSC et OCB
PTF		Manque de suivi et ou d'entretien des ouvrages après les projets
		Difficulté de mobilisation des ressources financières externes ; Manque d'un dispositif de mobilisation des ressources financières ;

Tableau n°41 : CONTRAINTES ET SOLUTIONS PROPOSEES (HIERARCHISATION)

Domaine		Contraintes/Faiblesses	Solutions /actions
Démographie/ emplois	1	Exode massif de la population active	Sensibiliser les jeunes Créer des opportunités d'emplois dans la commune
	2	Insuffisance de formations professionnelles	Créer des centres de formation professionnelle (CFDC par exemple)
Agriculture	1	Pauvreté et dégradation des sols	Récupérer les terres dégradées (par CES/DRS)
	2	Insuffisance des superficies cultivables	Intensifier les productions
	3	Attaques parasitaires importantes	Traiter les cultures
	4	Pluviométrie irrégulière	Vulgariser des variétés à cycle court Aménager les terres irrigables
	5	Non disponibilité/accessibilité des intrants agricoles (engrais, produits phyto)	Construire une(1) BIA dans chaque village centre de la commune Doter les BIA en intrants de qualité et en quantités suffisantes
	6	Insuffisance des semences de qualité	Former des producteurs en production de semences Doter les BIA en semences de qualités
	7	Insuffisance du nombre de brigadiers phyto formés	Former des brigadiers phyto dans chaque village Doter les brigadiers en matériels de traitement phyto
	8	Insuffisance de l'encadrement technique des producteurs	Renforcer le personnel d'encadrement Donner des moyens conséquents aux techniciens d'encadrement
	9	Insuffisance d'organisation des producteurs agricoles	Organiser les producteurs agricoles en coopératives (dans les villages) et en unions (au niveau des grappes) Former les coopérateurs

			en vie associative et en gestion
	10	Insuffisance de formations des producteurs	Former les producteurs agricoles sur les différentes techniques de production agricoles
Elevage	1	Insuffisance de pâturage	Promouvoir la production de cultures fourragères Lutter contre les feux de brousse Ensemencer les ouvrages de CES/DRS Lutter contre la plante envahissante Sida Cordofolia
	2	Réduction des aires de pâturage (par les agriculteurs et le Sida cordifolia)	Sensibiliser les agriculteurs Baliser les aires de pâturage Lutter contre la plante envahissante Sida Cordofolia
	3	Insuffisance des points d'eau	Créer des nouveaux points d'eau pastoraux (puits cimentés ou forage)
	4	Mauvais état de certains parcs de vaccination	Réhabiliter les anciens parcs de vaccination
	5	Couloirs de passage non balisés et non respectés par les agriculteurs	Sensibiliser les agriculteurs Baliser les couloirs de passage
	6	Manque d'aliment complémentaire pour bétail et de produits zootechniques	Créer des BAB des BIZ les différentes grappes Doter les BAB et les BIZ en aliments de bétail et produits zootechniques en quantité suffisante
	7	Insuffisance de l'encadrement technique des éleveurs	Renforcer le personnel d'encadrement Donner des moyens conséquents aux techniciens d'encadrement
Environnement	1	Coupe abusive de bois	Sensibiliser les populations Planter des arbres (créer des bois villageois par exemple) Faire la promotion de l'utilisation du gaz dans

			les ménages
	2	Ravinement des terres	Traiter les koris(traitement physique et biologique)
	3	Transformation des terres en glacis	Récupérer les terres dégradées
Foncier	1	Non fonctionnalité des COFO (surtout des COFOB)	Renforcer les capacités des COFO Former les membres des différents niveaux des COFO
	2	Non déclaration de certains actes fonciers aux COFO	Sensibiliser les populations sur l'importance des actes fonciers
	3	Persistance des conflits agriculteurs/éleveurs	Sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs sur les sources de conflits
Commerce et transport	1	Etat dégradé des deux(2) routes latéritiques	Réparer les deux routes latéritiques
	2	Marchés non aménagés (surtout les marchés à bétail)	Aménager le marché de bétails de boureimi Aménager le marché de Koré
	3	Caractère informel de la plupart des acteurs du commerce et du transport	Sensibiliser les acteurs sur les méfaits de l'informel et l'importance de s'enregistrer
Education	1	Mauvais états des classes (\approx 45% des classes sont des paillottes)	Construire des classes en matériau définitif
	2	Insuffisance des classes (à tous les niveaux)	Créer de nouvelles classes et les construire en matériau définitif
	3	Manque de clôtures pour beaucoup d'écoles	Clôturer les écoles qui n'en sont pas encore
	4	Manque d'école dans certains villages	Créer de nouvelles écoles dans les villages sans écoles Construire des classes en matériaux définitifs
	5	Insuffisance de matériels didactiques	Apporter un appui en matériels didactiques aux écoles
	6	Insuffisance du personnel enseignant	Recruter de nouveaux enseignants
	7	Insuffisance d'infrastructures d'hygiènes-assainissement dans les écoles	Construire des latrines dans les écoles Installer des poubelles dans les écoles

		Construire des dépotoirs
	8	Insuffisance des centres d'alphabétisation
		Réhabiliter les anciens centres d'alphabétisation Créer d'autres centres d'alphabétisation dans les villages Construire les centres d'alphabétisation en matériau définitif
	9	Difficultés de financement des centres d'alphabétisation
		Chercher des financements pour faire fonctionner les centres
Santé	1	Insuffisance des cases de santé
		Construire d'autres cases de santé dans les villages
	2	Insuffisance des CSI
		Créer un autre CSI
	3	Insuffisance du personnel dans les CSI
		Recruter d'autres agents de santé (pour tous les niveaux)
4	Manque de dépôts de produits pharmaceutiques dans beaucoup de gros villages	
	Créer des dépôts de produits pharmaceutiques dans certains gros villages	
5	Mauvais états de l'ambulance du CSI de Koré	
	Réparer l'ambulance du CSI de Koré ou acheter une nouvelle	
6	Manque d'infrastructures d'hygiène/assainissement dans les centres de santé	
	Construire des dépotoirs dans les CSI Construire des incinérateurs dans les CSI	
Hydraulique	1	Manque de point d'eau dans certains villages
		Forer des puits cimentés ou de forages dans les villages qui en manquent
	2	Panne de plusieurs ouvrages (surtout les forages PMH)
		Réparer les forages et les Mini AEP en panne
	3	Insuffisance des Mini AEP
		Faire des mini AEP dans les gros villages qui n'en ont pas
4	Faible capacité du Mini AEP de Koré	
	Augmenter la capacité du Mini AEP de Koré ou construire un autre	
5	Insuffisance de l'entretien des ouvrages	
	Sensibiliser les populations sur l'utilisation des ouvrages Former les réparateurs des ouvrages et les doter en matériels de travail	
6	Non disponibilité de pièces de recharge	
	Changer les anciennes pompes dont les pièces sont rares sur le marché et les remplacer par celles	

			dont les pièces sont sur le marché
	7	Détournement des fonds par les comités de gestion	Renforcer les capacités des comités de gestion Faire un suivi des comités de gestion par les techniciens
Hygiène/assainissement	1	Mauvais comportements des populations	Sensibiliser les populations sur l'hygiène assainissement
	2	Mauvais états des dépotoirs de la ville de Koré	Réhabiliter les dépotoirs de la ville de Koré Construire d'autres dépotoirs dans la ville
	3	Manque de caniveau dans la ville de Koré	Construire des caniveaux dans la ville de Koré
	4	Faible taux de latrines familiales	Sensibiliser les populations Appuyer les ménages pour la construction de latrines améliorées
	5	Manque de service d'hygiène assainissement de la ville	Rendre fonctionnel le service d'hygiène assainissement de la Mairie
Communication	1	Mauvais états des routes latéritiques	Réparer les deux routes latéritiques
	2	Difficultés de fonctionnement de la radio communautaire	Appuyer la radio communautaire
Energie	1	Problème d'extension du réseau électrique dans la ville de Koré	Etendre le réseau électrique dans tous les quartiers de la ville de Koré
	2	Manque d'électricité dans des gros centres comme Maïkalgo	Electrifier le village de Maïkalgo
Culture-sport-loisirs	1	Manque de MJC	Créer un centre socioéducatif et culturel dans la ville de Koré
	2	Manque d'infrastructures sportives (terrains de sport)	Aménager des terrains pour la promotion des sports (surtout dans les grands centres)
Finances	1	Faible capacité de mobilisation des ressources internes	Renforcer les capacités des agents Mettre en place une stratégie de recouvrement des ressources
	2	Incivisme fiscales des populations	Sensibiliser les populations sur les méfaits de l'incivisme

			fiscales
Encadrement technique	1	Absence de certains services techniques dans la commune	Créer un cadre de travail les services techniques départementaux
	2	Insuffisance de moyens des services techniques	Appuyer les services techniques en moyens
Administration		Insuffisance des moyens financiers	Chercher des appuis externes Améliorer le taux de recouvrement des ressources internes
		Insuffisance du personnel	Recruter un complément de personnel
		Manque de certains services de mairie (exemple.....)	Créer tous les services nécessaires au bon fonctionnement de la commune
Dynamique sociale			
		Difficultés d'accéder aux financements	Appuyer les OSC et OCB pour la recherche de financement de leurs projets
		Faibles capacités organisationnelles et techniques des OSC et OCB	Renforcer les capacités organisationnelles des OSC et OCB (formations, réseautage...)
PTF		Manque de suivi et ou d'entretien des ouvrages après les projets	Mettre en place un plan de suivi des ouvrages financés par les PTF
		Difficulté de mobilisation des ressources financières externes ; Manque d'un dispositif de mobilisation des ressources financières ;	Mettre en place un plan de mobilisation des ressources externes

III IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES SOLUTIONS

A l'issue des diagnostics technique et participatifs et de l'évaluation des performances de la Commune, la problématique de développement de la Commune a été dégagée à travers une analyse des différentes contraintes qui se présentent et des potentialités dont regorge la Commune.

Les hypothèses d'actions ont été proposées en fonction des secteurs d'activité et sous forme de solutions alternatives aux contraintes et de valorisation des potentialités existantes.

L'ensemble des solutions proposées par les populations lors des diagnostics zonaux reflète leurs préoccupations majeures.

Ces solutions ont été traduites sous forme d'actions prioritaires à réaliser par domaine et sont présentées dans le tableau qui suit :

Tableau n°1 : Activités prioritaires par domaine

Domaine	Activités	Localisation
Agriculture	1. Dotation de la Commune en 5 tracteurs	Grappe de koré, Doula,Badifa, Maikalgo, Golo
	2. Doter la Commune des 250 Unités de Cultures Atelées (UCA)	50 par Grappe
	3. Former et équiper 240 brigadiers phytosanitaires	5 Brigadiers / Village
	4. Promouvoir l'utilisation de la fumure organique	Commune
	5. Vulgariser des variétés de semences améliorées	koré, Doula,Badifa, Maikalgo, Golo Kada, Toullou, Loma,zela Arna dan baaré,Garin Tohé baré bari,Garanga
	6. Aménager 250 hectares de terres irrigables	Golo Kada, Toullou, Loma, zela Arna dan baaré,Garin Tohé baré bari
	7. Mettre en place 5 Boutiques d'Intrants Agricoles (BIA)	1Boutique/Grappe
	8. Former 10 producteurs en production de semences	2 producteurs /grappe
	9. Renforcer le personnel d'encadrement	1 par grappe
	10. Donner des moyens conséquents aux techniciens d'encadrement	1moto et carburant par Agent encadreur
	11. Mettre en place 48 coopératives des producteurs agricoles. Renforcer les capacités des OP existants	1 par village

	12. Mettre en place 5 Unions des coopératives des producteurs agricoles et renforcer les capacités des existants .	
	13. Former les membres des bureaux des 48 coopératives et 5 Unions des Coopératives des producteurs agricoles en vie associative et en gestion	Dans chaque village
	14. Former 250 producteurs pilotes en techniques culturales améliorées	50 producteurs / grappe
	15. Former 250 producteurs en technique d'utilisation d'engrais organique et minéral	50 producteurs / grappe
	16. Appuyer la création de 5 unités de transformations des produits agricoles.	1 producteurs / grappe
	17. Appuyer les petits producteurs familiaux en semences de cultures irriguées en en équipements d'irrigation	Maikalgo, zela, Toullou et Loma
Elevage	1. Promouvoir la production de cultures fourragères	Aire de pâturage de maikalgo
	2. Baliser 170 km d'aires de pâturage	Koakoré, Koré Badifa Chdam, Boureimi
	3. Foncer 10 nouveaux puits pastoraux	Tombo, Magori, Badifa, barebari, chédam Doula maikalgo peul zikata peul, roucoudjé peul
	4. Réhabiliter 3 parcs de vaccination	Koré , Maikalgo peul, Maraké, Tombo magori Badifa, Doula
	5. Baliser 120 km de couloirs de passage	Maikalgol, Tombo magori Badifa, Doula
	6. Mettre en place 5 Boutiques d'intrants Zootechniques (BIZ)	1 / grappe
	7. Appuyer 2 campagnes de vaccination du cheptel par an	48 villages
	8. Appuyer 500 ménages vulnérables en kit petits ruminants	100 / grappe
	9. créer 5 mini-fermes avicoles au profit des groupements féminins	1 / grappe
	10. Organiser 5 campagnes	1 / grappe

	de sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du cheptel	
	11. Renforcer le personnel d'encadrement	1 / grappe
	12. Donner des moyens conséquents aux techniciens d'encadrement	1 / grappe
Environnement	1. Organiser 10 campagnes de sensibilisation des populations sur gestion durable de l'environnement	2 / grappe
	2. Créer 10 bois villageois d'1 ha chacun	2 / grappe
	3. Faire la promotion de l'utilisation du gaz dans les ménages	1 / grappe
	4. Traiter (traitement physique et biologique) 500 ML de koris	Koré, Toullou Loma
	5. Récupérer 2500 ha des terres dégradées	Koré, Badfa, chédam, Kaakoré, Banizoumbou Issa.
	6. Lutter contre la plante envahissante Sida Cordofolia sur 500 ha	Koré, Maikalgo, Loma, Maihéréma Boureimi
	7. Lutter contre les feux de brousse avec la création de 150 km de bandes pare-feu	Doulla, Barébari, Maikalgo, Tombo magari chédan, Badifa
Foncier	1. Former et équiper 10 COFOB existantes	2 / grappe
	2. Mettre en place, former et équiper 38 nouvelles COFOB	7 / grappe
	3. Appuyer annuellement le fonctionnement de la COFOCOM	1 (Koré)
	4. Organiser 10 campagnes de sensibilisation des populations sur l'importance des actes fonciers	2 / grappe
	5. Organiser 10 campagnes de sensibilisation des agriculteurs et les éleveurs sur les sources de conflits	2 / grappe
Résilience	1. Réhabiliter 1 BC	loma
	2. Réhabiliter 2 Boutiques Coopératives	Bouzoum, Kouka, kambeye
	3. Former/recycler les 9 CG des BC et Boutiques	Koukoki, Koré, Maikalga, Badifa, Koakoré, Garin

	Coopératives	Kanna
Hydraulique	1. Forer 10 des puits cimentés	2 / grappe
	2. Réaliser 5 forages d'eau à Pompe à Motricité Humaine	1 / grappe
	3. Réhabiliter 24 forages en panne	5 / grappe
	4. Réhabiliter 1 Mini AEP en panne	Koré
	5. Réalisation de 2 mini AEP	Doulla, Garin zaroumey
	6. Augmenter la capacité d'1 Mini AEP	Toullou
	7. Organiser 120 séances de vulgarisation des textes sur la gestion déléguée	24 / Grappes
	8. Organiser 25 Campagnes de sensibilisation des populations sur l'utilisation des ouvrages	5 / grappe
	9. Former et équiper 5 réparateurs des ouvrages hydrauliques	1 / grappe
	10. Renforcer les capacités des 164 comités de gestion des points d'eau modernes	
	11. Organiser 60 mission de suivi des comités de gestion par les techniciens	12 / grappe
Hygiène/assainissement	1. Organiser 240 AG de sensibilisation des populations sur l'hygiène assainissement	48 / grappe
	2. Réhabiliter 5 dépotoirs	Koré
	3. Construire 10 dépotoirs contrôlés	
	4. Construire 500 ML de caniveaux en pierres maçonnées	50 / grappe
	5. Promouvoir l'ATPC dans les 48 villages	48 villages koré
	6. Appuyer les ménages pour la construction de 250 latrines améliorées	50 / Grappes
	7. Rendre fonctionnel le service d'hygiène assainissement de la Mairie	Koré

Santé	1. Construire 7 cases de santé dans les villages	Gandabla, Barébari, Garin Kanna, Garin aouta
	2. Créer un autre CSI	Doula
	3. Recruter d'autres agents de santé (pour tous les niveaux)	Koré Maikalgo
	4. Créer 5 dépôts de produits pharmaceutiques dans certains gros villages	1/ Grappe
	5. Réparer l'ambulance du CSI de Koré ou acheter une nouvelle	Koré
	6. Construire 2 dépotoirs dans les CSI	Koré, Miakalgo
	7. Construire 2 incinérateurs dans les CSI	Koré, Maikalgo
Education	1. Construire 15 classes en matériaux définitifs	Koukoki Koré est, koakré garin dan Baré, garin MallamDagana
	2. Appuyer la clôture de 71 écoles	14/grappe
	3. Plaidoyer pour la création de nouvelles écoles dans les villages sans écoles	Dans les gros villages pour décongestionner(koré)
	4. Apporter un appui en matériels didactiques aux écoles	Par grappe
	5. Recruter de nouveaux enseignants	20 pour le secteur
	6. Construire 71 latrines scolaires	14/grappe
	7. Installer 142 poubelles dans les écoles	28/Grappe
	8. Construire 71 des dépotoirs	14 Grappe
	9. Réhabiliter 15 anciens centres d'alphabétisation	3/ Grappe
	10. Ouvrir 10 nouveaux centres d'alphabétisation dans les villages	2/ Grappe
	11. Formation de 25 alphabétiseurs/animateurs	5/Grappe
Commerce et transport	1. Réhabiliter deux routes latéritiques de 58 km	Koré, maikalgo, Koré Golo Soli
	2. Construire 30 km de routes latéritiques	Maikalgo Toullou, zela, zela, koré, doula

	3. Aménager le marché de bétails de boureimi	Boureimi
	4. Aménager le marché de Koré	Koré
	5. Organiser 10 campagnes de sensibilisation des acteurs sur les méfaits de l'informel et l'importance de s'enregistrer	2/Grappe
Communication	1. Appuyer la radio communautaire	Koré,
Energie	1. Etendre le réseau électrique dans tous les quartiers de la ville de Koré	Koré
	2. Electrifier le village de Maïkalgo	Maikalgo
Culture-sport-loisirs	1. Créer un centre socioéducatif et culturel dans la ville de Koré	Koré
	2. Aménager 5 terrains pour la promotion des sports (surtout dans les grands centres)	1/grappe
Finances	1. Renforcer les capacités des agents	
	2. Mettre en place une stratégie de recouvrement des ressources	Boureimi, Koré, Doula, Maikalgo Zela
	3. Sensibiliser les populations sur les méfaits de l'incivisme fiscales	
Encadrement technique	1. Créer un cadre de travail pour les services techniques départementaux	Elevage, agriculture, santé environnement
	2. Appuyer les services techniques en moyens	
Administration	1. Chercher des appuis externes	
	2. Améliorer le taux de recouvrement des ressources internes	
	3. Recruter un complément de personnel	
	4. Créer tous les services nécessaires au bon fonctionnement de la commune	

Dynamique sociale	1. Appuyer les OSC et OCB pour la recherche de financement de leurs projets	
	2. Renforcer les capacités organisationnelles des OSC et OCB (formations, réseautage...)	
PTF	1. Mettre en place un plan de suivi des ouvrages financés par les PTF	
	2. Mettre en place un plan de mobilisation des ressources externes	
Démographie/ emplois	1. Sensibiliser les jeunes	
	2. Créer des opportunités d'emplois dans la commune	
	3. Créer des centres de formation professionnelle (CFDC par exemple)	

3.2. Orientations stratégiques et objectifs de développement

Le processus participatif d'élaboration du PDC a pour but de permettre à tous les acteurs d'avoir une vision commune du développement à long terme (sur environ 15 à 20 ans). C'est ainsi que sur la base des résultats du bilan diagnostic, ils définissent des objectifs et des moyens pour les atteindre au bout d'une certaine période. Pour un PDC, cette période est de maximum 5 ans.

La conclusion tirée, à partir de l'évaluation du niveau d'exécution des actions programmées pour la période 2008-2010, du diagnostic technique et de l'évaluation administrative, institutionnelle et financière, montre que la « **détérioration des conditions socioéconomiques et environnementales des populations** » constitue le problème central qui entrave le développement de la Commune.

Les solutions envisagées doivent donc viser l'amélioration des conditions d'existence de la population.

La Commune s'engage dans une nouvelle stratégie de développement qui vise la promotion d'un développement durable et harmonieux. Ce PDC se veut un cadre stratégique approprié pour apporter des solutions durables aux contraintes auxquelles fait face la Commune. A cet effet, le PDC mettra en synergie cinq (5) dimensions du développement durable : i) le renforcement des productions agro-

sylvo-pastorales et halieutiques pour assurer la sécurité alimentaire de la population ; ii) l'amélioration de l'accès de la population aux services sociaux de base ; iii) l'amélioration des conditions de vie des femmes, des jeunes et des personnes handicapées ; iv) le renforcement du dynamisme des acteurs en faveur du développement ; v) le renforcement des infrastructures socioéconomiques.

3.2.1. Vision de développement de la Commune

La vision est la situation future souhaitable dans la Commune, définie en fonction de l'ensemble des orientations stratégiques. Les échanges issus des différentes étapes de la révision du PDC ont permis au Conseil municipal et à la population de la Commune de se donner une vision définie comme suit :

A l'horizon 2040, « la Commune de Koré Mairoua est une collectivité territoriale moderne et prospère où les conditions de vie économique, sociale et environnementale sont prospères ».

Cette vision représente l'ambition de la Commune face à la détérioration des conditions socio-économiques et environnementales en ligne avec la vision du Plan de Développement Economique et Social (PDES) du Niger 2012-2015 et de l'i3N pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durables "les Nigériens Nourrissent les Nigériens".

Cette vision ne sera atteinte que si :

- L'environnement, base de production est restauré et protégé d'une manière durable ;
- L'économie locale est développée de manière significative et durable ;
- Les services sociaux de base sont accessibles à l'ensemble de la population ;
- La quiétude sociale est assurée de manière efficace ;
- La gouvernance locale est assurée de manière transparente.

3.2.2. Mission de la Commune

Il s'agit d'améliorer les conditions socioéconomiques et environnementales de la population à travers la restauration de l'environnement, l'augmentation significative des productions agro-sylvo-pastorale et halieutique, le renforcement des conditions socioéconomiques, la promotion et la consolidation de la décentralisation et la bonne gouvernance.

3.2.3. Objectifs de développement de la Commune

3.2.4.1. Objectif global

L'objectif global poursuivi par les autorités municipales, à travers le présent PDC est de : « **contribuer à la promotion du bien-être économique, social et culturel de la région de Dosso** » en élargissant les possibilités d'augmentation de l'offre des services de base et des opportunités économiques pour les différentes couches de la population dans un climat de bonne gouvernance.

3.2.4.2. Objectif spécifique du PDC

Améliorer les conditions de vie socioéconomique et environnementale de la population de la Commune de Koré Mairoua.

3 .2.4.3. Résultats attendus (effets)

Les résultats attendus du PDC sont :

- **Effet 1** : Productions agricoles augmentées ;
- **Effet 2** : Production de l'élevage augmentée ;
- **Effet 3** : Processus de dégradation de l'environnement réduit ;
- **Effet 4** : Système de résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et aux effets du changement climatique renforcé ;
- **Effet 5** : Accès et accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement facilités ;
- **Effet 6** : Accès et accessibilité aux soins de santé de base facilités ;
- **Effet 7** : Accès et accessibilités à l'éducation facilités ;
- **Effet 8** : Commerce, transport et communication développés ;
- **Effet 9** : Culture, sport et loisirs revalorisés ;
- **Effet 10** : Energie développée ;
- **Effet 11** : Gestion communale améliorée ;

Cadre logique axé sur les résultats

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de mesure	Sources de vérification	Risques identifiés
Impact : Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de région	Niveau de contribution au PIB régional	Enquête, INS	Instabilité des institutions communales
• Effet 1 : Productions agricoles augmentées ;	- Rendements agricoles additionnels - Nouvelles spéculations introduites et rendements	Enque terrain ; carré des rendements Services de l'agriculture	Sécheresse, Crises alimentaires, inondation
• Effet 2 : Production de l'élevage	- Quantité UBT - Quantité de sous-produit	Service d'Elevage	Sécheresse, Crises alimentaires

augmentée ;			
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 3 : Processus de dégradation de l'environnement réduit ; 	Taux de couverture du couvert végétal	Service de l'élevage Service de l'environnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 4 : Système de résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et aux effets du changement climatique renforcé ; 	Stratégies de résilience adoptées	Enquête terrain	
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 5 : Accès et accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement facilités ; 	Taux de couverture des besoins en eau potable Fréquence des maladies hydriques	Direction de l'hydraulique District sanitaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 6 : Accès et accessibilité aux soins de santé de base facilités ; 	Taux de couverture sanitaire Taux de fréquentation des centres de santé	District sanitaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 7 : Accès et accessibilités à l'éducation facilités ; 	Nbre d'élève/classe Nbre d'élèves/enseignant Taux d'occupation des classes	Secteurs pédagogiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 8 : Commerce, transport et communication 	Nbre de marchés créés Taux de couverture en téléphonie mobile Taux de desserte en infrastructures routières	Direction régionale des TP Mairie, Enquete terrain	

développés ;	(route goudronnées, latéritiques, pistes rurales) Etat des infrastructures routières		
• Effet 9 : Culture, sport et loisirs revalorisés ;	Nbre d'infrastructures créées Niveau de réalisation des activités culturelles et sportives	Direction des sports et de la culture	
• Effet 10 : Energie développée ;	Taux d'utilisation des energie renouvelables Niveau des activités économiques	Enquête terrain	
• Effet 11 : Gestion communale améliorée ;	Taux de mobilisation des ressources internes et externes Niveau de satisfaction des besoins de la population	Mairie Enquete terrain	

3.2.5 Axes stratégiques de développement de la Commune

Quatre (4) axes stratégiques sont identifiés pour relever les défis et les enjeux de développement socioéconomique de la Commune. Il s'agit de :

- **Axe 1** : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale ;
- **Axe 2** : Amélioration des conditions d'accès et accessibilité aux services sociaux de base ;
- **Axe 3** : Renforcement des secteurs d'appui au développement économique et social ;
- **Axe 4** : Renforcement de la gestion communale.

Ces axes stratégiques sont complémentaires et interdépendants. Ils forment un tout cohérent dont la réalisation devra permettre à la Commune de poser les jalons d'une lutte véritable contre la pauvreté en contribuant à l'atteinte des résultats visés par les politiques sectorielles, le PDES et les OMD.



Tableau N°2 : Cohérence du PDC avec les politiques sectorielles, lePDES et les OMD

Objectifs PDC	Politiques sectorielles	Axes PDES	OMD
Axe 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale	Stratégie de l'Initiative 3N « Les Nigériens nourrissent les Nigériens	Axe stratégique N°3 du PDES : Sécurité alimentaire développement agricole durable	OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim
			OMD 7 : Assurer un environnement durable
Axe 2 : Amélioration des conditions d'accès et accessibilité aux services sociaux de base	Plan de Développement Sanitaire (PDS) PSEF : Augmenter le taux de scolarisation et d'alphabétisation	Objectifs spécifiques N° 2 du PDES : Améliorer de façon sensible les conditions de vie des populations	OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
			OMD 5 : Améliorer la santé maternelle
			OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies
Axe 3 : Renforcement des secteurs d'appui au développement économique et social	-	AXE2 : Création des conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif	OMD 8 : Partenariat pour le développement
		AXE4 : Economie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive;	
Axe 4 : Renforcement de la gestion communale		Objectifs spécifique N° 3 du PDES : Garantir une répartition équilibrée des fruits croissance	OMD 8 : Partenariat pour le développement

IV. PROGRAMMES D' ACTIONS PRIORITAIRES ET D' INVESTISSEMENTS

Dans cette troisième partie, seront présentées les actions à réaliser au cours des cinq (5) années à venir et leur répartition par tranches annuelles, c'est-à-dire respectivement le Programme d' Investissement Pluriannuel (PIP) et les Programmes d' Actions Annuels (PAA).

Il faut souligner que toutes les actions de développement identifiées au cours du diagnostic participatif en prélude à l' élaboration du présent PDC ne sauraient être mises en œuvre au cours des cinq (5) années à venir, la Commune ne disposant pas des moyens nécessaires pour ce faire. Seules donc seront prises en compte les activités prioritaires en termes d' amélioration des conditions de vie des populations.

Le programme d' actions et d' investissements comprend deux parties :

- Le Plan d' Investissements Pluriannuel ;
- Le Plan d' Actions Annuel.

4.1. Plan d' investissement pluriannuel (PIP)

Le PIP est l' ensemble des investissements publics que la Commune se propose de réaliser à l' horizon quinquennal retenu pour la mise en œuvre du plan. Outil essentiel de planification à moyen terme, le PIP se rapporte ainsi à tous les objectifs du PDC, objectifs à la fois quantifiés, assortis de leur coût, de leurs résultats attendus et de leur répartition spatiale.

Il constitue de ce fait l' outil de base sur lequel seront préparés tous les autres instruments de planification annuelle, notamment les Programmes d' Actions Annuels (PAA) des cinq (5) années consécutives au cours desquelles s' étalera l' exécution du présent PDC.

Suivant les cinq (5) axes retenus, plusieurs actions de développement sont identifiées pour la période 2015-2019. Ces actions sont localisées sur l' espace géographique de la Commune, réparties selon les années de la durée du PDC et évaluées selon les types de financement suivants : la Commune, les bénéficiaires et les Partenaires Techniques et Financiers.

Selon l' approche GAR, le Plan d' Investissements Pluriannuel est constitué de deux parties essentielles : le Plan d' Actions Pluriannuel (PAP) et le Plan de Financement Pluriannuel (PFP). Ils ont pour avantage, entre autres, de connaître le coût exact de chaque changement attendu (effet), de mettre en œuvre et de suivre et évaluer le PDC en ne se focalisant que sur les résultats (effets et produits).

Le plan d' investissement sur les 5 ans s' élève à **2 864 168 487 F Cfa**.

Les investissements tiennent compte de l' équité d' une part entre zones et d' autres part entre villages administratifs, villages traditionnels et hameaux.

Tableau n°3 : Plan de Financement Pluriannuel (PFP) 2015-2019 de la Commune de Koré Mairoua

Actions	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total	Répartition du coût par an					Répartition du coût par source de financement			
					2015	2016	2017	2018	2019	Commune	Bénéficiaire	Etat	PTF
AXE I : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale													
Effet 1 : Production agricole est augmentée													
Produit 1.1 : Les capacités de la production agricole sont renforcées													
Mise en place de tracteurs	Tracteur	5	15 000 000	75 000 000	15000000	15 000 000	15000000	15000000	15000000	0	0	75 000 000	0
Dotation en UCA	UCA	250	511000	127750000	511000	511000	511000	511000	511000	0	0	127750000	0
Promotion utilisation fumure organique	P	5	100000	500000	100000	100000	100000	100000	100000	300000	200000	0	0
Promotion utilisation semences améliorées	P	5	100000	500000	100000	100000	100000	100000	100000	0	0	500000	0
Mise en place de BIA	BIA	5	1 000 000	5 000 000	1000000	1 000 000	1000000	1000000	1000000	0	500 000	0	4 500 000
Aménagement des terres irrigables	ha	250	500 000	125 000 000	25 000 000	25000000	25000000	25000000	25000000	0	0	0	125 000 000
Formation des producteurs en de production semences	Nombre	10	500000	5000000	5000000	0	0	0	0	0	0	0	5000000
Formation et de équipement brigadiers phytosanitaires	Nombre	240	120000	28800000	5760000	5760000	5760000	5760000	5760000	0	0	0	28800000
Renforcement du personnel d'encadrement	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
Dotation des structures d'encadrement en moyens conséquents	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
Organisation des producteurs agricoles en coopératives	Nombre	48	50 000	2 400 000	2 400 000	0	0	0	0	0	0	0	2 400 000
Organisation des producteurs agricoles en unions des coopératives	Nombre	5	150 000	750 000	750000	0	0	0	0	0	0	0	750 000
Formations des membres des coopérations et des unions en vie associative et en gestion	Ateliers	5	2 500 000	12 500 000	12500000	0	0	0	0	0	0	0	12 500 000
Formation de producteurs pilotes sur les techniques	Nombre	250	150 000	37 500 000	7500000	7 500 000	7500000	7500000	7500000	0	0	0	37 500 000

culturales améliorées													
Formation de producteurs en techniques d'application de fumure organique et minérale	Nombre	250	150000	37 500 000	7 500 000	7500000	7500000	7500000	7500000	0	0	0	37 500 000
Appui à la création des unités de transformation des produits agropastoraux	Nombre	5	1500000	7 500 000	0	3000000	3000000	1500000	0	0	0	0	7 500 000
Appui annuel des petits producteurs familiaux en semences de cultures irriguées et équipements d'irrigation	Appui	5	1950000	9 750 000	1 950 000	1950000	1950000	1950000	1950000	0	0	975000	8 775 000
				272 700 000	69 560 000	51 910 000	51 910 000	50 410 000	48910000	300 000	700 000	1 475 000	270 225 000
Effet 2 : Production animale est augmentée													
Produit 2.1 : Les capacités de la production pastorale sont renforcées													
Appui à la promotion des cultures fourragères	Appui	5	5000000	25000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	0	0	0	25000000
Balisage d'aires de pâturage	km	170	286000	48 620 000	5720000	14300000	14 300 000	8580000	5720000	0	0	0	48 620 000
Fonçage de puits pastoraux	Nombre	10	12000000	120 000 000	24000000	24000000	24 000 000	24000000	24000000	0	1500000	0	118 500 000
Réhabilitation de parc de vaccination	Nombre	3	7000000	21 000 000	7000000	7000000	7 000 000	0	0	0	0	0	21 000 000
Balisage de 2 couloirs de passage internationaux	km	120	604000	72 480 000	0	36240000	0	36240000	0	0	0	0	72 480 000
Mise en place des BIZ	Nombre	5	11 500 000	57 500 000	0	23 000 000	0	23000000	11 500 000	0	5 750 000	0	51 750 000
Mise en plac des BAB	Nombre	5	2 500 000	12 500 000	2500000	2 500 000	2500000	2500000	2 500 000	0	1 250 000	0	11 250 000
Appui à la création de mini fermes avicoles	Nombre	5	8 000 000	40 000 000	8000000	8 000 000	8000000	8000000	8 000 000	0	0	0	40 000 000
Réalisation des campagnes de vaccination	campagne	10	600 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000	0	0	0
Appui de 500 ménages vulnérables en kits petits ruminants	kit	500	27 500	13 750 000	13 750 000	0	0	0	0	0	0	0	13 750 000
Création d'une centrale communale d'approvisionnement en aliment bétail	Nombre	1	25000000	25000000	0	25000000	0	0	0	2500000	0	22500000	0

Organisation de campagne se sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du cheptel	campagne	5	500000	2500000	500000	500000	500000	500000	500000	500000	0	0	0	2500000
Renforcement du personnel d'encadrement	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
Dotation des services d'encadrement en moyens conséquents	pm	pm	p	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
				416 850 000	62 170 000	141 240 000	57 000 000	103 520 000	52 920 000	8 500 000	8 500 000	22500000	377 350 000	
Effet 3 : Processus de dégradation de l'environnement est réduit														
Produit 3.1 : Les capacités de la production sylvicole sont renforcées														
Sensibilisation en gestion durable de l'environnement	campagne	10	500 000	5 000 000	1 000 000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	0	0	0	5 000 000
Création de bois villageois	Nombre	10	2 500 000	25 000 000	5 000 000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	0	0	0	25 000 000
Promotion de l'utilisation du gaz domestique	U	5	5 000 000	25 000 000	5000000	5 000 000	5000000	5000000	5000000	5000000	0	0	0	25 000 000
Traitement biologique et mécanique des koris	ML	500	609 900	304 950 000	60990000	60 990 000	60990000	60990000	60990000	60990000	0	0	0	304 950 000
récupération des terres dégradées	ha	2500	1 928	4 820 000	964 000	964000	964000	964000	964000	964000	0	0	0	4 820 000
Lutte contre le sida cordifolia	ha	500	250 000	125 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	0	0	0	125 000 000
Réalisation des bandes pare-feux	Km	150	50 000	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0	7 500 000
Formation et équipement des COFOB	Nombre	1,00 ^F +01	120000	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000
Mettre en place, former et équiper des COFOB	Nombre	38	150 000	5 700 000	750 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	450 000	0	0	0	5 700 000
Appui annuel au fonctionnement de la COFOCOM	Appui	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	250000	0	0	2 250 000
Organisation de campagnes de sensibilisation sur l'importance des actes fonciers	campagne	10	500 000	5 000 000	1 000 000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	0	0	0	5 000 000
Organisation de campagne de sensibilisation sur les sources des conflits	campagne	10	500 000	5 000 000	1000000	1 000 000	1 000 000	1000000	1000000	1000000	0	0	0	5 000 000

fonciers														
				516 670 000	103 904 000	103 454 000	103 454 000	103 454 000	102 404 000	250000	0	0	0	516 420 000
Effet 4 : Système de résilience de la population face à la sécurité alimentaire et aux effets du changement climatique set renforcé														
Produit 4 1 : Les dispositifs de sécurité alimentaire sont renforcés														
Réhabilitation de BC	Nombre	1	2000000	2000000	2000000	0	0	0	0	0	0	0	0	2000000
Réhabilitation de boutiques coopératives	Nombre	2	5000000	10000000	0	5000000	5000000	0	0	0	0	0	0	10000000
renforcement des BC	BC	6	500 000	3 000 000	0	1 000 000	1000000	1000000	0	0	0	0	0	3 000 000
Renforcement de capacité des structures de gestion	COGES	9	250 000	2 250 000	250 000	750 000	750 000	500 000	0	0	0	0	0	2 250 000
				5 250 000	250 000	1 750 000	1 750 000	1 500 000	0	0	0	0	0	5 250 000
AXE II : Amélioration des conditions d'accès et accessibilité aux services sociaux de base														
Effet 5 : Accès et accessibilité à l'eau potable et Assainissement sont facilités														
Produit 5 1 : Les Infrastructures hydrauliques sont renforcées														
Fonçage de PC	Nombre	10	11 000 000	110 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22000000	22000000	0	1 500 000	0	0	108 500 000
Réalisation de FPMH	Nombre	5	12 500 000	62 500 000	0	25 000 000	25 000 000	0	12500000	0	750 000	0	0	61 750 000
Réhabilitation de FPMH	Nombre	24	3 500 000	84 000 000	14 000 000	17 500 000	17 500 000	17500000	17500000	0	6 000 000	0	0	78 000 000
Réhabilitation de mini AEP	Nombre	1	30 000 000	30 000 000	0	30 000 000	0	0	0	0	250 000	0	0	29 750 000
Réalisation de Mini AEP	Nombre	2	150 000 000	300 000 000	0	0	150000000	0	150000000	0	500000	0	0	299 500 000
Renforcement de Mini AEP	Nombre	1	40 000 000	40 000 000	40000000	0	0	0	0	0	250000	0	0	39 750 000
				340 000 000	40 000 000	0	150 000 000	0	150 000 000	0	750000	0	0	339 250 000
Produit : 5.2 : Les Mini-AEP sont bien gérées par les délégataires														
Faire respecter des clauses contractuelles et Vulgariser les textes sur la gestion déléguée	Séance	120	50 000	6 000 000	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000
				6 000 000	6 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000
Produit : 5.3 Les structures de gestion des points d'eaux sont redynamisées														
Campagne de sensibilisation des populations sur l'utilisation correcte des ouvrages	campagne	25	350000	8750000	1750000	1750000	1750000	1750000	1750000	0	0	0	0	8750000
Formation et équipement d'artisans réparateurs d'ouvrages hydrauliques	Nombre	5	300000	1500000	300000	300000	300000	300000	300000	0	0	0	0	1500000
Formation et redynamisation des comités de gestion des points d'eau	Nombre	164	50 000	8 200 000	3 200 000	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	8 200 000
Mission de suivi des	Mission	60	250 000	15 000 000	3 000 000	3000000	3000000	3000000	3000000	0	0	0	0	15 000 000



CG														
				23 200 000	6 200 000	8 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	23 200 000	
Produit 5.4 Des dispositifs Eau Hygiène et assainissement sont renforcés														
AG villageoise de sensibilisation	AG	240	50000	12 000 000	2400000	2400000	2 400 000	2400000	2400000	12 000 000	0	0	0	
Réhabilitation de dépotoirs	Nombre	5	120000	600 000	600000	0	0	0	0	600 000	0	0	0	
Construction de dépotoirs contrôlés	Nombre	10	150000	1 500 000	450000	450000	450 000	450000	450000	1 500 000	0	0	0	
Réalisation de caniveaux en pierres maçonnées	ML	500	50000	25 000 000	5000000	5000000	5 000 000	5000000	5000000	2 500 000	0	0	22 500 000	
Promotion de l'ATPC dans les villages	village	48	500 000	24 000 000	9 000 000	5000000	5000000	2500000	2500000	0	0	0	24 000 000	
Construction Latrine Familiale	Latrine	250	30 000	7 500 000	1500000	1 500 000	1500000	1500000	1500000	0	0	0	7 500 000	
Rendre fonctionnel le service d'hygiène et assainissement	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	
				31 500 000	10 500 000	6 500 000	6 500 000	4 000 000	4 000 000	0	0	0	31 500 000	
				400 700 000	62 700 000	14 500 000	159 500 000	7 000 000	157 000 000	0	750 000	0	399 950 000	
Effet 6 : Accès et accessibilité aux soins de santé de base facilités														
Produit : 6.1 Le système de santé et de nutrition est renforcé														
Construction de CS	Nombre	7	12000000	84000000	24000000	12000000	12000000	12000000	24000000	0	0	8400000	75600000	
Construction de CSI	Nombre	1	50000000	50000000	0	50000000	0	0	0	0	0	5000000	45000000	
Recrutement d'agents de santé	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	
Création de dépôt pharmaceutique	Nombre	5	2500000	12500000	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000	0	0	0	12500000	
Dotation de CSI en ambulance	Nombre	1	24000000	24 000 000	24 000 000	0	0	0	0	0	0	0	24 000 000	
Construction de dépotoirs dans les CSI	Nombre	2	150000	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	300 000	
Construction d'incinérateurs	Nombre	2	1800000	3 600 000	1 800 000	1800000	0	0	0	0	0	0	3 600 000	
				174 400 000	52 600 000	66 300 000	14 500 000	14 500 000	26 500 000	0	0	13 400 000	161 000 000	
Effet 7 : Accès et accessibilité à l'éducation sont facilités														
Construction des classes en matériaux définitifs et équipements des classes	Classe équipée	15	8 000 000	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	12 000 000	0	24 000 000	84 000 000	
Création de nouvelles écoles	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	
Appui à la clôture des écoles	Nombre	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	
Fourniture de matériels	kit	71	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	

didactiques													
Recrutement d'enseignants	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
Construction de latrines scolaires	Nombre	71	2 400 000	170 400 000	31 200 000	31 200 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000	0	0	0	170 400 000
Installation de poubelles	Nombre	142	25 000	3 550 000	3 550 000	0	0	0	0	0	0	0	3 550 000
Construction de dépotoirs dans les écoles	Nombre	71	150 000	10 650 000	3 150 000	3 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0	10 650 000
Réhabilitation d'anciens centres alpha	Nombre	15	700 000	10 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	0	0	0	0	0	10 500 000
Ouverture de nouveaux centres alpha	Nombre	10	1 200 000	12 000 000	0	0	0	6 000 000	6 000 000	0	0	0	12 000 000
Formation d'alphabétiseurs/animateurs	Nombre	25	150 000	3 750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	0	0	0	3 750 000
				330 850 000	66 150 000	62 450 000	65 750 000	68 250 000	68 250 000	12 000 000	0	24 000 000	294 850 000
AXE III : Renforcement des secteurs d'appui au développement économique													
Effet 8 : Commerce, transport et communication développés													
Produit 8 1 : voies de communication renforcées													
Réhabilitation de route latéritique	Km	58	4000000	232000000	96000000	0	136000000	0	0	0	0	46 400 000	185 600 000
Construction de route latéritique	Km	30	12000000	360000000	0	120000000	0	120000000	120000000	0	0	72 000 000	288 000 000
				592000000	96000000	120000000	136000000	120000000	120000000	0	0	118 400 000	473 600 000
Produit 82 : Infrastructures commerciales renforcées													
Aménagement de marché à bétail	Nombre	1	15000000	15000000	0	0	15000000	0	0	0	0	0	15 000 000
Aménagement du marché	Nombre	1	30000000	30000000	0	30000000	0	0	0	3 000 000	0	0	27 000 000
Sensibilisation sur les méfaits du commerce informel	campagne	10	2500000	25000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	2 500 000	0	0	22 500 000
				70000000	5000000	35000000	20000000	5000000	5000000	5 500 000	0	0	64 500 000
Produit 83 : Infrastructures de communication renforcées													
Appui à la radio communautaire	Appui	5	500000	2500000	500000	500000	500000	500000	500000	2 500 000	0	0	0
				2500000	500000	500000	500000	500000	500000	2500000	0	0	0

				664500000	101500000	155500000	156500000	125500000	125500000	8000000	0	118400000	538100000
Effet 9 : culture et sport revalorisés													
Produit 9 1 : infrastructures culturelles et sportives augmentées													
Création de centre socioéducatif et culturel	Nombre	1	25000000	25 000 000	0	0	25000000	0	0	0	0	0	25 000 000
Aménagement de terrains de sports	Nombre	5	1500000	7 500 000	1500000	1 500 000	1500000	1500000	1500000	1500000	0	0	7 500 000
				32 500 000	1500000	1 500 000	26500000	1500000	1500000	1500000	0	0	32 500 000
Effet 10 : Energie développée													
Produit 10.1 : proportion de la population accédant à l'énergie rehaussée													
Extension du réseau électrique de Koré	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
Electrification de village	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AXE IV : Renforcement de la gestion administrative, institutionnelle et financière													
Effet 11 : Gestion communale améliorée													
Produit 11 1 L'indice de la démocratie locale est développé													
Appui au renforcement des capacités des acteurs et animation cadres de concertation/dialogue et contrôle citoyen, s techniques d'élaboration de projet et le plaidoyer	Appui	1	4 418 487	4 418 487	4 418 487	0	0	0	0	0	0	0	4 418 487
Mise en place et appui au fonctionnement d'un cadre de concertation opérationnel	Appui	5	150000	750000	150000	150000	150000	150000	150000	150000	750000	0	0
Appui des services techniques en moyens conséquents	pm	pm	pm	Pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
Dynamiser les rencontres régulières entre la commune et les acteurs économiques et sociaux	Rencontre	12	100 000	1 200 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	0	1 200 000	0	0

Sensibiliser les populations sur les activités de la commune par la restitution par les conseillers aux populations de leurs zones respectives	Snsibilisation	4	50000	200 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	200 000	0	0	0
Rendre opérationnel l'espace de dialogue en initiant des rencontres avec les structures locales organisées notamment	cadre	1	100 000	400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0	400 000	0	0	0
Traduction des conclusions du conseil en langues locales	Traduction		10 000	480 000	120 000	120 000	120 000	120 000	0	480 000	0	0	0
				7 448 487	5 138 487	720 000	720 000	720 000	150000	3 030 000	0	0	4 418 487
Produit 11 2 Le niveau d'organisation et de fonctionnement de la commune est amélioré													
Renforcer les capacités du personnel et des élus en informatique	Séance		150 000	300 000	150 000	150 000	0	0	0	300 000	0	0	0
Sensibiliser les pops sur l'importance de l'état civil	Séance		100 000	400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0	400 000	0	0	0
Assurer un meilleur archivage des documents de la commune				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				700 000	250 000	250 000	100000	100000	0	700 000	0	0	0
Produit 11 3 Les capacités des organes élus sont renforcés													
Formation des élus et du personnel sur la gestion communale	Formation		500 000	1 000 000	500 000	0	500 000	0	0	1 000 000	0	0	0
Renforcer la capacité des agents en fonction selon leur profil				1 200 000	0	600 000	600 000	0	0	1 200 000	0	0	0
				2 200 000	500 000	600 000	1 100 000	0	0	2 200 000	0	0	0
Produit 11 1 : Le taux de mobilisation des taxes municipales est rehaussé													
formation des agents collecteurs d'impôts et taxes sur la mobilisation des ressources	Ateliers	5	2500000	12500000	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000	0	0	0	12 500 000



Mise en place d'une stratégie de recouvrement de ressources	U	5	500000	2500000	500000	500000	500000	500000	500000	2500000	0	0	0
Sensibilisation sur les méfaits de l'incivisme fiscal	campagne	10	500000	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	0	0	0
Utiliser les radios rurales pour sensibiliser les contribuables	Diffusion		75 000	600 000	150 000	150 000	150 000	150 000	0	600 000	0	0	0
organiser des missions conjointes entre le conseil et la chefferie traditionnelle pour sensibiliser sur l'importance des impôts	Mission		150 000	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0
Organiser en fin janvier une session du conseil pour évaluer le niveau de perception de la taxe municipale	session		250 000	250 000	250 000	0	0	0	0	250 000	0	0	0
Instaurer un événement solennel et public de témoignage de satisfaction aux chefs de villages qui se sont acquittés honorablement de leurs obligations	Fête		300 000	1 800 000	450 000	450 000	450 000	450 000	0	1 800 000	0	0	0
				25 650 000	5 850 000	5 600 000	5 600 000	4 600 000	4000000	13 150 000	0	0	12 500 000
Produit 11.4 : PDC suivi et évalué													
Formation du Comité de Suivi et Evaluation du PDC	Atelier	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
Appui au fonctionnement du Comité de Suivi et Evaluation du PDC	Appui	5	500 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500000	0	0	0	2 500 000
Bilan annuel d'exécution du PDC	Bilan	5	1 500 000	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1500000	750 000	0	0	6 750 000
Réalisation de l'évaluation à mis parcours du PDC	U	1	2 500 000	2 500 000	0	0	2 500 000	0	0	250 000	0	0	2 250 000

Réalisation du Suivi/Evaluation final du PDC	U	1	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	5000000	500 000	0	0	4 500 000
Total axe				19 000 000	3 500 000	2 000 000	4 500 000	2 000 000	7000000	1 500 000	0	0	17 500 000
Total annuel				54 998 487	15 238 487	9 170 000	12 020 000	7 420 000	11 150 000	20 580 000	0	0	34 418 487
Total Général				2 864 168 487	535 322 487	606 024 000	647 134 000	481 554 000	594 134 000	49 630 000	9 950 000	179 775 000	2 624 813 487



V – CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Organisation

L'organisation de la mise en œuvre du PDC est du seul ressort du Maire et du conseil communal. Il s'agit de programmer et d'exécuter année par année et dans la mesure du possible l'ensemble des activités liées aux différents axes de développement contenus dans le PDC.

La mise en œuvre du PDC dépendra dans une large mesure de la capacité de la commune à mobiliser les ressources internes et externes nécessaires à la réalisation des activités programmées annuellement. Celle-ci va également dépendre de la volonté de la population et de la capacité du Maire et du conseil communal à jouer leurs rôles et d'aller vers les partenaires.

La démarche suivante doit être retenue par le conseil communal pour la mise en œuvre du PDC :

- redynamiser le dispositif de mobilisation des ressources internes de la commune (taxe municipale, taxes de marché et embarcation, de fourrières et les patentes etc.) ;
- Constituer une banque de projets extraits du PDC ;
- Populariser le Plan auprès de tous les partenaires au développement ;
- privilégier l'approche programme en organisant un plaidoyer à l'endroit des partenaires pour la réalisation des activités planifiées relevant des domaines respectifs ;
- Mise à profit des compétences des ressortissants de la commune ;
- Responsabiliser les bénéficiaires directs ;
- Renforcer les capacités des conseillers et du personnel de la Mairie.

5.2. Rôle des structures

La mise en œuvre du PDC implique plusieurs acteurs dont chacun joue un rôle bien déterminé. Ainsi, les principaux acteurs impliqués dans le cadre de la mise en œuvre du PDC sont :

- l'organe délibérant (conseil communal);
- l'organe exécutif(le maire et son adjoint)
- les communautés villageoises ;
- les services déconcentrés de l'Etat ;
- les partenaires au développement.
- les ONG et Associations

Les rôles des différents acteurs sont définis afin de garantir une meilleure exécution des activités programmées.

a) Rôles du conseil municipal et du maire

Il est le maître d'ouvrage du PDC et a pour rôles :

- Populariser le PDC dans toutes les grappes communales ;
- Vulgariser le PDC auprès de tous les partenaires au développement de la commune et ceux qui comptent intervenir dans ce contexte ;
- Elaborer un plan d'action annuel ;
- Elaborer un calendrier d'exécution ;
- Suivre l'avancement du processus de mise en œuvre du PDC ;
- Mobiliser la contrepartie financière de la commune ;
- Négocier avec les partenaires techniques et financiers (rôle surtout du Maire) ;
- Négocier avec les services déconcentrés ;

- Examiner les dossiers de microprojets ;
- Déléguer la maîtrise d'œuvre de certaines actions à réaliser.
- assurer la coordination des activités du PDC ;
- Assurer le suivi et l'évaluation la mise en œuvre des réalisations ;
- Proposer un réajustement des actions planifiées.

b) Rôles des communautés villageoises

- Identifier les besoins et définir les priorités ;
- Elaborer les dossiers de microprojets ;
- Présenter et défendre les dossiers de microprojets auprès des bailleurs de fonds ;
- Mobilisation de la contrepartie communautaire pour la réalisation des travaux ;
- Assurer l'auto-évaluation des actions ;
- Participer à l'évaluation et la reprogrammation du PDC ;
- Assurer l'entretien et la pérennisation des acquis.

c) Rôles des services techniques communaux et/ou étatiques

- Assurer le contrôle de conformité des actions à réaliser avec le PDC ;
- Apporter des appuis conseils dans le montage des dossiers ;
- Participer annuellement à la reprogrammation des actions du PDC ;
- Lier des contrats avec les acteurs au développement ;
- Apporter des appuis technique et méthodologique à la mise en œuvre ;
- Veiller au respect des normes standard et des lois et règlements en vigueur.

d) Rôles des partenaires au développement (PTF, O NG et A D)

- Apporter des appuis financiers massifs pour la réalisation des activités ;
- Participer et contribuer à l'évaluation des réalisations ;
- Apporter un appui technique dans le cadre du renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- Appuyer l'exécution/réalisation des travaux à travers le suivi et l'appui conseil dans la gestion et l'entretien des infrastructures.

5.3. Ancrage

L'ordonnance 2010-54 du 17 septembre 2010 portant code général des collectivités territoriales en ces articles 30 et 79 précise les attributions du conseil municipal et du maire en matière de planification et de mise en œuvre des actions de développement communal.

Le plan de développement communal ainsi élaboré est le document de référence de la commune en matière de développement. A cet effet, toutes les interventions des partenaires au développement (projets, programmes, ONG et Associations etc..) et les services déconcentrés de l'état doivent s'inscrire et se réaliser en pleine adéquation avec ce document. Pour cela, les mesures suivantes doivent être prises par le Conseil Communal:

- la vulgarisation du PDC t auprès de tous les acteurs ;
- l'entretien d'un lobbying permanent du document auprès des partenaires au développement ;
- l'élaboration d'une banque de projets extraits du PDC par les commissions thématiques spécialisées en collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat ;
- l'animation/sensibilisation des communautés à la base sur les enjeux d'un tel document et la nécessité de mobiliser les apports personnels dans le cadre des projets financés

- la responsabilisation des communautés de base sur le suivi et l'entretien des infrastructures réalisées ;
- L'appui aux Organisations villageoises sur le renforcement des capacités et leur implication par le Conseil Communal dans la formulation des projets à extraire du PDC ;
- Le suivi par le Conseil Communal des infrastructures à réaliser sur le terrain

La planification communale est un processus de décision et de gestion des affaires qui s'impose à toutes les communes pour être en harmonie avec les normes en la matière et avec la culture démocratique. Mais pour la réussir, il faut une réelle volonté des autorités communales, une entière adhésion des différents acteurs que l'accompagnement des partenaires de la commune.

Le Conseil Communal et l'ensemble des acteurs doivent œuvrer pour que le document du PDC ne soit pas un "ornement du bureau du maire" ou un objet à garder dans un tiroir, mais au contraire un outil de travail dont le maire et le conseil doivent se servir pour rappeler aux populations les défis à relever et les exhorter à consentir des efforts.

5.4 Mécanisme de financement du PDC

Le financement du PDC doit en premier lieu venir de la commune, des organisations communautaires de base et de la population toute entière. Leur contribution qui peut varier en fonction de la nature des services demandés constitue les ressources internes.

Cette participation (souvent physique) est un signal fort de la volonté de la commune et des populations bénéficiaires de voir se concrétiser les actions de développement.

La plus grande partie du financement du PDC proviendrait absolument des ressources externes à mobiliser auprès des partenaires éventuels qui peuvent être, l'Etat, les projets et programmes, la diaspora ou les bailleurs de fonds qui seront attirés par la commune.

5.5 Dispositif de suivi /évaluation et reprogrammation

La mairie est l'institution responsable du suivi - évaluation du PDC et cela pour disposer de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions, et d'exécution des activités liées aux différents axes de développement contenus dans le PDC.

Le maire appuyé par le personnel de la commune et/ou par une Commission thématique spécialisée chargée de suivi - évaluation doit élaborer et présenter au Conseil Communal les rapports d'avancement et des résultats d'évaluation.

Il est conseillé de partager les rapports de suivi - évaluation avec tous les acteurs concernés (populations, Etat, bailleurs).

5.5.1 Suivi et Evaluation: Responsabilités et activités

Le suivi et l'évaluation du Programme d'Investissement Pluriannuel 2015-2019 de la commune doivent être réalisés dans un cadre cohérent pour permettre de disposer des informations nécessaires à la mesure des extrants, effets et impacts des actions de développement (Investissements) retenues et d'apprécier leur contribution à l'atteinte des indicateurs que la commune s'est fixée dans sa **vision de développement**.

Le suivi concernera le suivi de l'exécution physique et financière et le suivi calendaire. Il s'intéressera à la réalisation des actions de développement retenues (résultats des produits) dans le PIP. Alors que l'évaluation concernera les résultats

des effets et d'impact (en rapport avec les objectifs sectoriels) et notamment leur contribution à l'atteinte des objectifs de la SDRP et du millénaire.

Le cadre logique axé sur les résultats fait ressortir toutes les actions de développement retenues par secteur dans le PIP 2012-2016 de la commune ainsi que les indicateurs de résultats, les résultats attendus, les acteurs impliqués dans le suivi évaluation et leurs responsabilités. Il pourra ainsi relever les succès où les insuffisances et notifier aux différents acteurs afin que des corrections nécessaires soient apportées.

Ainsi pour un meilleur suivi/évaluation du PDC le tableau de bord ci-dessous est un outil indispensable :

Tableau de Bord : suivi du PDC

Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Valeur de référence	Valeur à date	Variation	Commentaires
Impact : Contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de région					
• Effet 1 : Productions agricoles augmentées ;					
• Effet 2 : Production de l'élevage augmentée ;					
• Effet 3 : Processus de dégradation de l'environnement réduit ;					
• Effet 4 : Système de résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et aux effets du changement climatique renforcé ;					
• Effet 5 :					

Accès et accessibilité à l'eau potable et à l'assainissement facilités ;					
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 6 : Accès et accessibilité aux soins de santé de base facilités ; 					
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 7 : Accès et accessibilités à l'éducation facilités ; 					
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 8 : Commerce, transport et communication développés ; 					
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 9 : Culture, sport et loisirs revalorisés ; 					
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 10 : Energie développée ; 					
<ul style="list-style-type: none"> • Effet 11 : Gestion communale améliorée ; 					

CONCLUSION

Le présent PDC de la commune rurale de koré Mairoua couvre la période de 2015-2019 est le fruit de l'engagement des autorités communales, de juguler les problèmes de développement qui assaillent leurs populations.

L'élaboration de ce document a été basée sur les résultats des diagnostics techniques et participatifs complémentaires conduit par l'équipe d'appui conseil avec la participation effective des services techniques, des délégués villageois et de représentants de la chefferie traditionnelle. Ces résultats ont été discutés et amendés lors de l'atelier de planification avec le comité d'élaboration du PDC.

La réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui combien important du projet lux développement de Dosso.

Ce plan vise l'amélioration des conditions de vie des populations en s'attaquant aux problèmes et contraintes dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'élevage, de l'hydraulique, de l'environnement, et de l'économie. Il accorde une place de choix à l'épanouissement de la jeunesse, de la femme et de l'enfant en proposant des activités et des actions en faveur de ces groupes sensibles.

D'un cout global de **Deux milliards Huit Cent Soixante Quatre millions Cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-sept (2 864 168 487)** avec pour 2015 des investissements de l'ordre de **Cinq cent trente-cinq millions trois cent vingt-deux quatre cent quatre-vingt-sept (535.322.487 fca)**.

Le plan nécessite, pour sa mise en œuvre, la synergie et la complémentarité entre tous les acteurs concernés, la recherche de financement à travers l'élaboration et la négociation des dossiers de microprojets. Aussi, il sera procédé à la mise en place des structures de gestion et de suivi évaluation des actions à entreprendre et au renforcement de leurs capacités afin qu'elles soient efficaces dans la gestion rationnelle et durable des investissements.

La mise en œuvre de ce plan dépendra aussi largement des appuis externes à mobiliser. C'est pourquoi, en plus de la mobilisation des ressources internes, le développement d'un partenariat technique et financier est indispensable pour l'exécution du plan. Enfin, ce document constitue pour la commune un outil de communication, de négociation et de planification dans lequel doivent s'inscrire désormais toutes les actions de développement et tous les intervenants dans la commune.